LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 27 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 1er OCTOBRE 1975

Dans la Division scolaire de La Montagne

LE FRANÇAIS EN DANGER !

Un groupe de résidents affectés par la politique de la division scolaire de La Montagne en ce qui a trait au français nous a fait parvenir le texte suivant :

Une étrange situation scolaire s'est développée dans la Division de La Montagne. Alors que dans les quatre autres divisions scolaires bilingues, un coup de barre honnête et énergique est donné pour reprendre le terrain perdu, le contraire semble se produire dans la Montagne. C'est ni plus ni moins la débâcle.

Que s'est-il passé dernièrement? A qui la faute?

Depuis la formation de la Division en 1959, un régime de dictateur s'était établi. Un tel régime — favorisé par un grand nombre de changements et d'adaptations dans les programmes scolaires — avait endormi la population au point qu'aujourd'hui la Division de La Montagne est dirigée par une Commission scolaire non-élue (à l'exception de 3 membres). Situation inadmissible pour ne pas dire scandaleuse.

Voyons un peu les faits. D'abord, les membres de cette Commission (dont six sur neuf élus par acclamation n'ont pas eu à briguer les suffrages) sont les suivants: Messieurs Maurice Delichte, J.H. Van De Velde, Michel De Roo, Roger Poiron, Richard Grenier, Gilles Collet, Dr F. Champagne, président, Léon Rey et Jean Dheilly. Parmi ces derniers, il y a sans doute de la bonne volonté, mais aussi de l'insouciance, du bon-ententisme et beaucoup d'irresponsabilité. Au lieu d'être en avant comme le seraient de vrais chefs, on les trouve plutôt à la remorque des événements et de l'opinion publique. Ils cherchent à plaire à tout le monde et ils s'accommodent alors de solutions douteuses qui ne satisfont personne en définitive. Très mal préparés et donc, peu calés dans l'administration des choses scolaires, ils sont dépassés par les événements ou trop occupés à d'autres activités. Ils semblent avoir tous abdiqué leurs responsabilités de commissaires d'écoles. Que font-ils alors?

Les commissaires ont embauché des "administrateurs" (surintendant et principaux d'écoles) pour faire leur travail et ont cédé tous leurs pouvoirs à ceux-ci. Toutes les décisions, toutes les directives viennent maintenant de ces administrateurs.

Or, quelle est la qualité de ces administrateurs? — Ici, nous voulons parler uniquement **du surintendant et des directeurs des écoles secondaires.** — En général, ils sont tout à fait incompétents en français. Il suffit de les écouter parler ou lire une seule fois pour découvrir leur ignorance. Ayant étudié le "French" à l'Université du Manitoba, ils n'est pas surprenant **qu'ils conseillent à leurs étudiants de ne pas fréquenter le Collège de Saint-Boniface.** Sont-ils réellement convaincus de l'importance et de l'utilité du français? Si non, comment se fait-il qu'ils viennent emmerder (c.à.d. diriger) nos écoles de Francophones?

On peut aussi apprécier leurs convictions et leur compétence en regardant le personnel qu'ils embauchent... Ce sont trop souvent des personnes sans expérience ou sans la préparation voulue, quand ce n'est pas des unilingues anglais. Qui a ouvert les portes de nos écoles de Francophones à tant de professeurs anglophones unilingues sinon les directeurs? Décidément, c'est un recul sur notre propre terrain, attribuable aux directeurs seuls... ou encore au manque de surveillance des commissaires.

On pourrait aussi parler de l'attitude méprisante des directeurs à l'égard des professeurs de français. Qu'ont-ils fait pour essayer de comprendre les réclamations, les cris d'alerte de ces professeurs au sujet de la détérioration du français chez les élèves? Au lieu de les appuyer et de les aider, ils les ont laissé partir pour aller enseigner ailleurs, sauf dans le cas de deux professeurs qui subissent encore leur mépris. C'est ce qui s'est produit dernièrement à Saint-Claude, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Somerset. Ensuite, le directeur s'est hâté de les remplacer par des professeurs sans expérience et aussi de diminuer le temps consacré à l'étude du français. Est-ce que la Division de La Montagne peut se payer le luxe de servir de champ d'expérience aux professeurs de français et pour les autres divisions scolaires qui les reçoivent... et d'avoir toujours à recommencer avec des débutants? Il est étrange que ces directeurs ont toute la liberté de s'établir un régime qui protège uniquement leus intérêts personnels puisqu'ils ont le pouvoir d'embaucher et/ou de congédier les professeurs de leur école... en les plaçant dans des conditions de travail impossibles et inacceptables. Il faudrait aussi mentionner que ces directeurs-administrateurs sont des nouveaux-venus, des étrangers en quelque sorte, pour la plupart, n'ayant aucune racine dans le milieu et se fichant des attentes des parents. — Si ce n'est pas là de la naïveté de la part des commissaires, c'est tout au moins de l'irresponsabilité.

Devant un si pauvre bilan, qui blâmer? à qui la faute?

Serait-ce que les commissaires n'ont pas donné de directives aux directeurs? Pourquoi pas? Parce qu'ils ne semblent pas avoir de "police"! d'éducation, comme l'affirmait le directeur d'une école secondaire. Les commissaires se sont occupés de bâtiments mais très peu de ce qui se passait dans ces mêmes bâtiments. Ce sont donc des Canadiens Français commissaires qui ont coulé la population... Par crainte de déplaire à quelques mécontents et fanatiques, les commissaires rampent en allant audevant de leurs désirs et négligent les droits de la majorité. C'est le règne de la lâcheté et de la peur. C'est la désintégration par en-dedans.

La population francophone va-t-elle continuer à se désintéresser de la question scolaire? Quand va-t-elle se réveiller? Va-t-elle reprendre en main le pouvoir qui lui appartient avant tout? Quel geste va-t-elle poser lors des élections des commissaires le 22 octobre prochain? Il faudrait qu'elle appuie des personnes capables et désireuses de corriger la situation avant qu'il ne soit trop tard. Les parents font face à un très grand défi. Sauront-ils le relever? ■

En page 2, l'éditorial:
"L'AUTRE BIGOT"

M. Maurice Gauthier quitte la présidence de Presse-Ouest, Limitée



Le président de Presse-Ouest, Limitée, monsieur Maurice Gauthier se retire afin de pouvoir consacrer plus de temps à son travail principal au gouvernement de la Province, où il est sous-ministre du Développement coopératif et vice-président du conseil d'administration de la Société d'Habitation et de Rénovation du Manitoba.

Presse-Ouest, Limitée, est la société propriétaire du journal LA LIBERTÉ. Monsieur Gauthier fut le président de Presse-Ouest, Limitée, pendant cinq ans. Me Rhéal Teffaine l'avait, un moment précédé. Monsieur Gauthier fut aussi directeur de LA LIBERTÉ lorsqu'en 1970, les pères Oblats cédèrent le journal aux laïcs.

La Société Franco-Manitobaine doit sous peu faire connaître le nom du nouveau président de Presse-Ouest, Limitée. Monsieur Gauthier s'est dit disponible pour donner un coup de main au cours de la période de transition.

M. Gauthier est l'une des figures les mieux connues au Manitoba français. Il s'est donné immensément à nombre d'organismes du milieu. Sous sa présidence, LA LIBERTÉ a progressé au point de devenir rentable, ce qui n'est pas peu dire quand on connaît les difficultés qu'implique la publication d'un hebdomadaire.

J.-J. L.F.

éditorial

L'AUTRE BIGOT

Dans l'édition de vendredi dernier du journal The Tribune, un autre bigot, un petit prétentieux qui employa un jour deux colonnes pour faire savoir au Monde que sa femme venait de donner naissance à un enfant – quel événement extraordinaire! –, un petit prétentieux, donc, du nom de Vic Grant, bien connu pour sa haine maladive du français, dans un texte mal foutu écrit dans un style huileux, graisseux, a tenté d'apitoyer, de toucher les coeurs des anti-français, de faire brailler de tendresse ceux qui le prennent au sérieux, en reprenant le thème de son ami Robertson de la station montréalaise qui fait avec grand renfort de musique militaire et du chant "O Canada", campagne contre le français au Québec – contre une LOI québécoise.

John Robertson, à lire Grant, serait le chevalier sans peur et sans reproche qui s'est élancé, brandissant l'étendard de la Liberté, qui s'est sacrifié, pour lutter contre une Loi adoptée par l'Assemblée Nationale québécoise. John Robertson, martyr.

Donc, Robertson, hospitalisé, épuisé par son sacrifice, affaissé à la suite des efforts qu'il a déployés pour sauver la langue anglaise, fait le suprême effort, se penche de son lit de souffrance, prend l'appareil et appelle au téléphone son ami Vic Grant, lui dit comme il lui a fait bon de recevoir toutes ces lettres de Winnipeg, à la suite de la campagne anti-française de notre bigot des ondes, l'Irlandais Warren. Surpris de les recevoir ces lettres, car. . . vous savez. . . il y avait danger que ces lettres soient retenues au bureau de poste de Montréal. . . Vous savez. . . . Montréal. . . on ne sait jamais. . . c'est au Québec. . . Il y aurait un noir complot contre les croisés.

À propos, il serait intéressant de lire les noms de ceux qui ont signé les pétitions, à Winnipeg et à Montréal. Je parierais que peu de ces noms sont à consonnance française ou anglo-saxonne. . . Ici comme à Montréal, il semble que l'on ait fait marcher les immigrants, particulièrement les nouveaux venus, en les apeurant.

Mais revenons au héros. Rien n'arrête un héros. Robertson, écrit Grant, continue, "chained to a bed" (versons un pleur!), à se battre pour la Liberté! Hip Hip Hourra!

À la porte de sa chambre d'hôpital, un garde du corps. . . À son domicile, des gardiens aux portes de devant et de derrière. . . Le héros craint pour la vie des siens. . . Le petit homme de la Tribune a tous les détails. Citoyens, la situation est sérieuse! "Nous payons le prix. . .", lui a dit Robertson. . . Il s'agit de la Liberté!

Quel ragot! Quelle m...! Ce qu'il en faudra des tombereaux pour charrier tout ça!

Le petit homme s'empresse d'affirmer qu'il n'a rien contre les Canadiens Français. Bien sûr. Il existe une expression bien connue, et que l'on entend souvent chez les racistes du type Grant et Warren: "Some of my best friends are Jews. . . Some of my best friends are French Canadians. . .". Chez nos voisins du Sud: "Some of my best friends are Negroes. . .". On sait ce que cela veut dire.

O

Grant dit qu'il a quelques ("some") amis canadiens-français. Cela ne nous intéresse pas. La compagnie de Vic Grant ne doit pas être ce qu'il y a de plus excitant. À le lire, cet être nous apparaît dénué d'esprit, sans culture, ni raffinement, lourd, balourd, lourdaud. Un ignare.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

BRAVO

Bravo à la chaîne française de télévision Radio-Canada pour nous avoir présenté "le temps de l'avant" sujet très délicat qui fut très bien interprété, ce film malgré tout nous laisse peu informé sur la position de l'homme à cet égard. Je pense que la télévision française prend une bonne route, espérons que le cinéma québécois suivra cet exemple et ne nous servira plus des films stupides comme "IXE-13" et "la Gammick" qui ne sont pour moi que des critiques politiques sans aucun fondement.

Un mot pour votre journal "LA LIBERTE": nous suivons avec grand intérêt vos éditoriaux et vos recherches.

Bonne continuité.

Bernard Calippe

SATISFAITE

Je désire vous remercier ainsi que les commerçants qui ont participé au concours "Casse-Tête". Je fus très heureuse d'apprendre que j'étais une des gagnantes, je ne m'y attendais pas du tout.

Ces concours sont intéressants et ça encourage les gens à lire le journal plus attentivement.

Nous sommes abonnés au journal depuis plusieurs années et nous ne manquons pas de le lire.

Encore une fois merci! et longue vie à votre journal.

Mme Léon Courcelles
Sainte-Agathe, Man.

LES YEUX DANS LES YEUX

Durant ces dernières années, le "Marriage Encounter" est devenu, pour plusieurs couples un moyen concret de pouvoir rendre notre vie de mariage meilleure et plus enrichissante.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le mouvement, voici quelques réflexions que nous osons, Maurice et moi, partager avec vous.

"Marriage Encounter" n'est pas une fin de semaine de retraite, ni un cours de théologie sur le mariage, ni du "Marriage Councelling" ou encore moins une fin de semaine de thérapie pour couples ayant de graves problèmes psychologiques.

Plutôt le "Marriage Encounter" est un moyen de fortifier les liens qui unissent l'époux et l'épouse par un échange de dialogue très profond et très sincère entre chacun d'eux.

L'époux et l'épouse en tant que couple, sont les deux personnes les plus importantes à considérer durant une telle fin de semaine passée ensemble.

Le franc dialogue et la communication profonde sont deux éléments très nécessaires à l'enrichissement de la vie du couple marié. Pour le couple qui n'a jamais appris à dialoguer ouvertement ensemble, ou à communiquer, c'est un progrès qui se fait graduellement.

Le secret de ce dialogue c'est de pouvoir se connaître et se rencontrer "soi-même" d'abord. Souvent, notre fierté et notre égoisme rendent difficile cette connaissance de "soi-même". Il s'agit simplement de reconnaître ses faiblesses, ses capacités, ses limites. Ainsi, après s'être rencontré soi-même il sera possible de vraiment rencontrer son conjoint sans difficulté.

Jésus nous dit bien "Aime-toi, toi-même, pour ensuite pouvoir aimer ton prochain." C'est bien dans cet amour que nous pouvons alors Le rencontrer, Lui qui est base de tout Amour. Il fut le premier à faire le premier pas, puisqu'Il nous a créés."

Donc, un "Marriage Encounter", essayez-le! Il ne fera que rendre votre mariage plus vivant et meilleur. C'est une expérience qui en vaut sûrement la peine. Pourquoi ne pas le considérer sérieusement?

Pour Maurice et moi, cette première expérience d'une telle fin de semaine passée ensemble dans l'intimité et l'amitié, fut le début d'une vie tout à fait nouvelle, donnant à cette vie un sens plus profond et enrichissante.

Ainsi, nous pouvons continuer avec plus d'amour, de joie et de paix notre voyage terrestre auquel le Seigneur nous a invités ensemble à notre premier "oui" il y a presque déjà huit ans passés.

Maurice et
Jeannine Blanchette
Laurier, [Manitoba]

BRAVO, DOCTEUR DOYLE !

Cher Monsieur Doyle,

Vous connaissez ce vieux proverbe: "On reconnaît un homme par les mots qui sortent de sa bouche"?...

Les lettres que vous avez écrites pour défendre ceux dont les droits étaient menacés ou répondre aux déclarations préjudiciables de certains de nos confrères canadiens démontre la grandeur de l'homme que vous êtes. Notre pays a besoin de ces patriotes chrétiens qui, comme vous, n'ont pas peur de s'affirmer lorsqu'il y a lieu. Je vous dis BRAVO!

Et si c'est vraiment le cas que l'Amour du Christ domine la vie de nos Canadiens Français au point de fermer les yeux sur les accusations qui leur sont faites... Eh bien, **Vive les Canadiens Français!!!**

Sincèrement vôtre,

Jeannine Aubin
[Saint-Adolphe]

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. – JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.

SERVICE DES ANNONCES ET TRAVAUX COMMERCIAUX: Gérald Dubé. Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA MALADIE DES MAJUSCULES

Elle vient de l'anglais. En français, les noms propres seulement prennent des majuscules. C'est la règle de base. Nous reviendrons sur le sujet.

LA LOI 22 EN COLOMBIE BRITANNIQUE ! ?

(Vancouver, le 18 septembre 1975) — La Fédération des Franco-Colombiens s'étonne de la publicité et de l'émotivité qui entourent la question scolaire des Néo-Canadiens au Québec quand des milliers d'enfants d'une des deux langues officielles du Canada sont privés d'un enseignement dans leur langue maternelle. La Loi 22 est loin d'être parfaite, mais elle serait certainement la bienvenue dans certaines provinces hors Québec et particulièrement en Colombie-Britannique qui est la seule province au Canada n'ayant aucun enseignement en français et se trouve ainsi être la province la plus perméable à la tolérance.

La F.F.C. est consciente de certaines injustices qui existent quant à l'application de la Loi 22 au Québec et croit qu'il faudrait y apporter des précisions. Cependant, la Loi 22 offre une continuité pour l'enseignement de la langue minoritaire au Québec: l'anglais.

Malgré le fait que la F.F.C. trouve que la Loi 22 ne va pas assez loin dans la confirmation de la langue française comme seule langue officielle au Québec, la Fédération a toujours été favorable à cette nouvelle loi qui donnait enfin un statut prioritaire au français dans une province majoritairement de langue française. Ce nouveau statut, et les garanties qui l'accompagnent, donnent aux Franco-Colombiens une base d'appui solide dans leurs revendications linguistiques.

De plus, cette loi garantit à la minorité anglophone du Québec un système d'enseignement scolaire incomparable dans les autres provinces concernant les minorités de langue française. Cette protection de la minorité anglophone par la majorité francophone québécoise fait d'ailleurs partie des us et coutumes du Québec. Us et coutumes que la majorité anglophone hors Québec a toujours préféré ignorer.

Le système des examens linguistiques et des quota de la Loi 22 concernant les Néo-Canadiens demanderait de plus amples clarifications. Cependant, dans la majorité des cas, les immigrants du Québec ont le loisir du choix. Ils peuvent choisir pour leurs enfants l'enseignement dans l'une des deux langues officielles du pays. Choix que beaucoup de Canadiens-Français n'ont toujours pas après plusieurs générations.

Quand les immigrants viennent s'installer dans notre pays, ils savent très bien que le Canada est bilingue. Le fait d'avoir à choisir entre l'anglais ou le français peut dépendre du choix géographique et social où l'immigrant s'installe au pays. C'est un choix qu'il a déjà fait au moment de quitter son pays d'origine pour venir au Canada. Néanmoins, si le Canada veut assurer une continuité dans sa pensée, dans la nature même de sa composition démographique et de son histoire, il est impossible de vouloir garantir des droits à des nouveaux arrivants quand l'un des deux peuples fondateurs du pays est toujours privé de l'un de ses droits le plus fondamental à son développement, celui d'un enseignement dans sa langue maternelle.

En 1971, Statistique Canada (catalogue 92-726 Vol. 1 - part. 3) plaçait la population parlant français à 101,430 en Colombie-Britannique. La quatrième plus forte population de "parlants français" au Canada. La Colombie-Britannique est aussi la seule province à avoir une population de langue française qui augmente en nombre et la seule province ne reconnaissant pas la langue française comme l'une des deux langues officielles du pays pouvant être enseignée comme telle. Tant que cette situation ne sera pas réglée, il sera toujours difficile de vouloir garantir des droits aux Néo-Canadiens.

Il est difficile de bâtir un pays sur des situations fausses où il y a des droits qui existent dans certaines provinces et qui sont ignorés dans d'autres. La force même d'une nation est son épanouissement culturel et linguistique. si cette force ne trouve pas d'unité ou de pensée nationale, des disparités flagrantes se traduiront par des instabilités culturelles et souvent économiques. La pensée canadienne, à cause bien souvent de bigoteries et de préjudices, ne se traduit pas partout de la même façon. Réglons d'abord le problème du bilinguisme à travers le pays. Quand les droits linguistiques et culturels des deux groupes de langues officielles seront semblables dans chacune des provinces et que leur épanouissement sera assuré, non pas dans une ou deux ou trois provinces, mais dans les dix provinces du Canada, là seulement pourrons-nous parler du multiculturalisme et des droits linguistiques des Néo-Canadiens.

La Fédération des Franco-Colombiens déplore donc l'attitude des média de langue anglaise et des anglophones du Québec pour avoir profité d'une situation peut-être pas assez précise pour en faire une manifestation politique envers une province où existe une grande tolérance envers ses minorités. Le Québec étant vraiment la seule province où sa plus grande minorité a des droits linguistiques reconnus par la loi et où l'enseignement est aussi accordé aux Amérindiens dans leurs langues maternelles.

Les Franco-Colombiens attendent des provinces à majorité anglophone la même tolérance particulièrement en Colombie-Britannique. L'assurance des droits linguistiques aux Franco-Colombiens donnerait aux Néo-Canadiens une garantie de voir leurs langues et leurs cultures respectées jusqu'en Colombie-Britannique.

□



Creusez un petit trou et déposez un bulbe hollandais... Si vous plantez des bulbes hollandais cet automne dans votre jardin, en bordure des sentiers, dans la pelouse, le long des fondations, vous obtiendrez au printemps un merveilleux déploiement multicolore qui pourra se prolonger depuis la fonte des neiges jusqu'au début de l'été. (Photo Malak).

Pour une surtaxe sur les hausses excessives de salaires et de profits

par André Raynauld

Le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld était dimanche dernier l'invité du réseau CTV à l'émission Question Period. Interrogé par Richard Gwyn, du Toronto Star, John Cooney, du Wall Street Journal et Douglas Fisher, du Toronto Sun, M. Raynauld a décrit dans les termes suivants sa position sur la question controversée du contrôle des prix et des revenus.

□

Q.: Simon Reisman, l'ancien sous-ministre des Finances, a recommandé l'autre jour l'imposition, du moins à titre temporaire, d'une politique des revenus, d'un gel des prix et des salaires. Sa voix venait s'ajouter à de nombreuses voix importantes qui ont endossé cette recommandation en faveur d'un gel des prix et des salaires. Que pensez-vous de cette solution comme moyen de résoudre à court terme nos difficultés économiques?

R.: Comme vous le savez, je me suis fortement opposé par le passé au contrôle des prix et des revenus. Je souhaiterais néanmoins qu'il y eût une formule intermédiaire entre le contrôle des prix et des salaires et rien du tout. Je serais enclin à penser qu'une politique des revenus, ou une variante quelconque de cette idée, pourrait être mise à l'essai. Il y a quelques mois, je me suis permis de suggérer le recours à la fiscalité comme moyen d'agir sur l'inflation et de pénaliser les individus et les sociétés qui s'accordent des augmentations de prix ou de salaires excessives. Je pense qu'il y aurait lieu d'examiner cette approche avec soin. Peut-être trouverions-nous là-dedans un substitut valable à un contrôle des prix et des salaires ou un gel comme celui qui est proposé par certains.

□

Q.: Vous parlez d'une surtaxe sur les augmentations excessives au chapitre des profits ou des salaires. Comment une taxe fonctionnerait-elle? D'après les premières réactions que nous avons entendues, il semble que l'imposition d'une telle taxe donnerait lieu à un véritable labyrinthe de règlements et de contrôles.

R.: Je conviens que l'instauration de cette surtaxe donnerait lieu au chapitre de l'application à des difficultés précises et certaines. Ces difficultés ne devraient cependant pas nous empêcher de l'étudier davantage. On ne chercherait point, par ce moyen, à accroître les revenus du gouvernement. On viserait plutôt à prévenir les augmentations de revenus excessives. Si vous êtes tenu de modifier vos calculs de coûts-bénéfices d'une manière qui vous force à constater que vous ferez moins d'argent que vous ne le pensiez, peut-être serez-vous moins tentés de demander des augmentations élevées et rémunération, peut-être serez-vous moins tenté d'augmenter vos prix autant que vous le voudriez si vous dirigez une société. Tel serait l'objectif de la surtaxe. Elle donnerait son meilleur résultat si elle n'entraînait aucune hausse de taxes. Supposez par exemple que vous obteniez une hausse salariale de 15% au lieu de 10%: vous serez taxé en conséquence, sous le régime de la surtaxe, à un taux plus élevé.

□

Q.: Mais prenons le cas des postiers, qui réclament des hausses de 70%. Dites-vous que si votre surtaxe était en vigueur, un certain seuil serait fixé, au-delà duquel une partie de l'augmentation obtenue serait annulée par la fiscalité?

R.: La surtaxe s'appliquerait à tous les niveaux de revenu. Comme les citoyens sauraient à l'avance qu'au-delà d'un certain seuil, ils devraient verser la surtaxe, ils éviteraient peut-être d'encourir des frais considérables en vue d'obtenir une hausse. Il en découlerait, au chapitre des coûts, une réduction qui aiderait à réduire le taux de l'inflation. La même norme vaudrait pour les sociétés. Au chapitre de l'application concrète, les modalités peuvent naturellement varier à l'infini. On pourrait par exemple, exclure les classes inférieures de revenus au champ d'application de la surtaxe. Cela serait facile à faire. On pourrait de même exempter les petites sociétés employant disons dix ou vingt personnes. On pourrait imaginer d'autres modalités concrètes qui réduiraient considérablement les difficultés de mi[illegible] en oeuvre.

(Dans LE DEVOIR)

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT ENTREPRENDRE UNE RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Nécessité d'un programme provisoire, selon le ministre Desjardins

Parlant à Charlottetown, à la conférence des ministres provinciaux du bien-être, le ministre de la Santé et du Développement social du Manitoba, M. L. Desjardins, a adressé un appel au gouvernement fédéral pour qu'il s'engage fermement à réformer la sécurité sociale et à établir un calendrier précis pour sa mise en vigueur.

M. Desjardins a déclaré que les besoins des familles à faible revenu n'avaient pas été satisfaits de manière adéquate, bien que les gouvernements, fédéral et provinciaux, aient travaillé en collaboration, depuis deux ans et demi, à une révision de la sécurité sociale.

On ne saurait justifier d'autres délais à améliorer la situation malheureuse de ces familles, par des projets de recherche et d'études supplémentaires ou encore uniquement par des raisons budgétaires fédérales.

"Le Manitoba n'admet pas que les Canadiens qui ne disposent que d'un faible revenu et qui reçoivent présentement une assistance sociale inadéquate, soient sacrifiés pour qu'une recherche, si intéressante soit-elle, puisse être poursuivie", de dire M. Desjardins.

Il fit remarquer que rien n'a été fait concernant un programme de supplément au revenu des travailleurs nécessiteux, en dépit d'une promesse à cet effet lors des dernières élections fédérales.

Il serait possible, a-t-il souligné, de mettre sur pied un programme provisoire d'assistance essentielle aux Canadiens qui gagnent peu, en attendant qu'une entente fédérale-provinciale soit conclue au sujet d'un programme complet et efficace de sécurité sociale. Une telle mesure pourrait être appliquée soit par le truchement des mécanismes actuels d'assistance sociale, soit par le régime d'impôt sur le revenu personnel.

Tout en notant qu'au Manitoba, le régime de crédit d'impôt pour le coût de la vie constitue un commencement de supplément, M. Desjardins a suggéré qu'un système similaire pourrait facilement être adopté dans tout le Canada à titre de mesure provisoire.

Même si l'on pouvait tirer un argument convaincant du fait que la révision nécessite un plus long délai, "nous devrions quand même demander que des mesures soient prises tant pour une réforme immédiate de l'assistance sociale que pour un programme provisoire de supplément au revenu, afin que nous puissions franchir la passe difficile de l'économie qui se présente à nous".

M. Desjardins a ajouté que le Manitoba s'était engagé dans la procédure de révision, remettant à plus tard tous changements majeurs à son programme d'assistance sociale, afin qu'une réforme coordonnée puisse avoir lieu dans tout le Canada.

"J'estime que c'est encore la meilleure façon d'aborder le problème", a appuyé M. Desjardins. "Mais, si la révision connaît d'autres retards ou si elle devient superflue, pour quelque raison que ce soit, il nous faudra peut-être penser à effectuer nos propres changements. Espérons que le gouvernement fédéral agira de manière à ce que cette éventualité n'ait pas à être envisagée plus avant."

Le Manitoba était disposé à appuyer une étude plus poussée, mais non pas au prix d'un retard dans la réforme des programmes d'assistance sociale.

"Nous nous sommes engagés", a dit le Ministre, "à améliorer le système d'assistance sociale, à accentuer la stimulation au travail, à accroître l'efficacité administrative du programme et à réduire le pourcentage global des dépenses afférentes aux coûts administratifs. Evidemment, nous préférerions que ces réformes soient réalisées au courant de 1976, en collaboration avec le gouvernement fédéral."

M. Desjardins a exprimé quelque inquiétude que la Révision de la Sécurité Sociale ne subisse le même sort que les études fédérales-provinciales sur le partage ses coûts de santé, qui aboutirent à une incertitude quant à l'avenir des dispositions de partage des frais de maladie et d'hospitalisation.

Il fit allusion à d'autres développements concernant la participation fédérale à des programmes sociaux dont "le tableau d'ensemble paraît assez sombre." Parmi ceux-ci, on peut relever:

* Des modifications de l'Assurance-Chômage, annoncées dans le budget du mois de juin, qui sont malencontreuses à deux égards: — d'une part une augmentation des primes, mesure régressive qui alourdit le fardeau des petits salariés, et d'autre part, une réduction des allocations, qui ajoutera aux difficultés d'un grand nombre, vu le chômage qui s'intensifie.

* La réduction de la participation fédérale, aux services destinés aux Indiens.

* Le financement fédéral des programmes de garde de jour qui est inadéquat.

* L'avenir incertain des régimes d'assistance publique et de compensation pour les maisons de repos.

* Le financement fédéral des programmes communautaires d'emploi qui est inadéquat, malgré le taux élevé et croissant du chômage qui, selon les prévisions d'un grand nombre dépassera 8% au cours de l'hiver et restera élevé durant l'année prochaine.

"Il serait malheureux, à poursuivi M. Desjardins, que le gouvernement fédéral envisage de réduire à la fois l'étendue du programme et sa participation financière, à un moment de grande nécessité, où les provinces se voient dans l'impossibilité d'assumer un fardeau financier supplémentaire."

(suite, page 6)

FÉLICITATIONS AU COMITÉ CULTUREL DE SAINT-GEORGES/POWERVIEW

Samedi le 27 septembre se tenait la 1ère assemblée générale du Comité Culturel. Après 1 an de dur labeur et d'organisation cet événement a été un grand succès.

Au nom de la S.F.M. je souhaite une bonne chance au nouvel exécutif du Comité Culturel pour son nouveau mandat, et j'espère qu'il continuera dans la même voie afin de s'assurer un autre grand succès à la fin de l'année.

Pierre Meunier
Coordonnateur

La SFM vous informe

AUDIENCE PUBLIQUE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MINORITÉS DE LANGUE FRANÇAISE

Ce groupe de travail doit présenter un rapport au Secrétaire d'Etat fédéral sur la politique fédérale envers les groupes francophones hors Québec.

Il tient des audiences publiques dans les différentes provinces pour :

- discuter des mémoires qui lui ont été soumis avant le 30 septembre;
- échanger avec les représentants d'organismes qui ont répondu au questionnaire;
- permettre au public intéressé de s'exprimer à ce sujet.

Date, lieu, heure :

Les citoyens du Manitoba sont convoqués le mardi 14 octobre 1975, à 20h., à la Salle du 100 Nons, au Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher, à Saint-Boniface, Manitoba.

Procédure :

1 — Ceux qui ont présenté des mémoires (pour le 30 septembre) ont 5 minutes pour résumer leur mémoire et 5 minutes pour répondre aux demandes d'éclaircissement.

2 — Ceux qui ont répondu aux questionnaires sont invités à faire valoir leur point de vue.

3 — Une discussion générale s'engage où tous ceux qui sont présents peuvent s'exprimer. Le cadre de cette discussion sera le suivant :

— a) Problèmes vécus
— b) Hypothèses de solution
— c) Recommandations spécifiques.

Etes-vous COMMERÇANT ou HOMME D'AFFAIRES?

Avez-vous besoin d'argent?

Savez-vous comment vous en procurer?

Alors pourquoi ne pas saisir l'occasion qui se présente à vous en assistant à un séminaire qui aura lieu le 17 octobre prochain à l'Hôtel Fort Garry, à 8h30 (du matin) et qui est intitulé "MOYENS FINANCIERS" organisé par le Centre de Consultation pour les petites Entreprises – (CASE) Région de Winnipeg.

Pour plus d'informations entrez en communication avec M. Marcel Marin à 233-4915.

THOMPSON

MINI FRANCO FUN

Un groupe de Mini Franco Fun a été mis sur pied lors d'une réunion qui a eu lieu le 23 septembre, chez Denise Lamoureux. Les mères sont enthousiastes et la première rencontre aura lieu le 9 octobre.

Pour plus de renseignements ou si vous voulez participer au groupe, communiquez avec Denise à 778-6392.

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Le président du C.J.P., M. Richard Simoens, vient d'achever sa tournée des écoles. Il s'est rendu aux écoles suivantes :

Lundi (15)	La Broquerie	9:40
	Sainte-Anne	11:00
Mardi (16)	Lorette	2:15
	Elie	10:00
	Saint-Laurent	2:00
Jeudi (18)	Saint-Jean-Baptiste	9:45
	Saint-Pierre	1:00
Lundi (22)	Saint-Claude	10:30
	Notre-Dame-de-Lourdes	12:15
Mardi (23)	Somerset	10:00
Mercredi (24)	Powerview	10:30
	Saint-Norbert	2:45
Jeudi (25)	Louis-Riel	9:10 - 9e et 10e
	Louis Riel	10:15 - 11e et 12e
Mardi (30)	Précieux-Sang	10:00 - 9e et 10e
	Précieux-Sang	2:00 - 11e et 12e

Il prévoit rencontrer les conseils jeunesses régionaux d'ici peu, ainsi que les directeurs et les professeurs de français.

Le C.J.P. prévoit une journée d'étude pour les présidents des Conseils Jeunesses locaux, le 25 octobre. D'autres détails à venir...

Une étude se fait actuellement sur le nombre de jeunes francophones à Thompson. Cette étude sera terminée sous peu. Si l'exécutif trouve bon, le président du C.J.P. et M. Gilles Gagnon, coordonnateur-jeunesse, se rendront à Thompson pour voir jusqu'à quel point le Conseil Jeunesse peut leur être utile.

Richard Simoens
Président

Du côté de la cuisine



TOMBEZ DANS LES POMMES !

L'abondante récolte de pommes de cette année incitera les maîtresses de maison à faire valoir leur esprit de créativité et aussi à économiser en préparant des confitures claires ou épaisses, des marmelades ou des gelées.

La confiture épaisse de pommes est faite de fruits qui sont laissés entiers ou écrasés. Ils sont cuits avec du sucre jusqu'à consistance épaisse. Si le fruit n'est pas assez juteux, il est préférable de le cuire avec de l'eau avant d'ajouter le sucre.

La confiture claire est faite de pommettes ou de morceaux de pommes cuits dans un sirop jusqu'à ce que le produit soit clair et translucide. Le beurre de pommes est très semblable au type de confiture claire.Il est préparé en faisant cuire la pulpe des pommes, du sucre et des épices jusqu'à l'obtention d'un mélange épais.

La marmelade est habituellement préparée à partir d'un agrume (citron, orange, pamplemousse) ou d'une combinaison de deux ou plusieurs fruits, des pommes par exemple, mais dont l'un doit être un agrume.

La gelée de pommes parfaite garde sa forme lorsqu'on la démoule mais elle frémit quand on remue l'assiette. Elle doit avoir la couleur et la saveur particulière des pommes. Une bonne gelée doit être assez tendre pour se couper facilement et cependant se briser nettement en laissant des faces polies.

Dans les recettes où la pectine commerciale est recommandée pour les confitures ou les gelées, bien que la quantité de sucre prescrite puisse paraître exagérée, elle est nécessaire pour assurer l'équilibre parfait des ingrédients.

Les confitures, gelées, beurres ou marmelades de pommes donnent toujours un cachet particulier aux repas de tous les jours ou lors d'occasions spéciales en ajoutant couleur et saveur.

BEURRE DE POMMES

5 livres de pommes parées et tranchées
2 tasses de jus de pomme
Sucre
1 c. à thé de cannelle
1-4 c. à thé de toute-épice
1-4 c. à thé de clou
1-4 c. à thé de muscade

Mélanger pommes et jus de pomme; cuire à découvert pour amollir. Passer au tamis et mesurer la pulpe. Pour chaque tasse de purée, ajouter 1-2 tasse de sucre. Incorporer les épices, cuire à découvert en remuant constamment jusqu'à épaississement, 20 à 30 minutes. Verser dans des bocaux stérilisés et sceller à la paraffine. Quantité: 8 bocaux de 6 onces.

Note: Le temps de cuisson dépend de la variété des pommes. Si elles sont juteuses, cuire plus longtemps que 30 minutes.

Si les pommes sont très sucrées, réduire le sucre à 1-3 tasse pour chaque tasse de pulpe.

Si désiré, teinter le Beurre de pommes en ajoutant quelques gouttes de colorant rouge ou jaune.

MARMELADE DE POMMES

1 orange
1 citron
8 tasses de pommes pelées, tranchées mince (environ 3 livres)
2 tasses d'eau
5 tasses de sucre

Couper orange et citron en quartiers. Enlever la pelure et trancher très mince. Ajouter la pulpe aux pommes. Faire mijoter l'écorce à couvert dans 3-4 tasse d'eau jusqu'à tendreté, environ 15 minutes. Mélanger 1 1-4 tasse d'eau au sucre et chauffer jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter les fruits, amener à ébullition et cuire en remuant constamment jusqu'à épaississement, environ 20 minutes (220oF au thermomètre à bonbons). Ajouter les

(suite, page 21)

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

Le Conseil des Arts du Canada a comme fonction principale d'encourager, par des subventions, l'expression de nos artistes canadiens.

Nous vous suggérons cette semaine trois titres intéressants qui vous permettront de mieux vous préparer si vous avez l'intention de demander une subvention au Conseil des Arts.

Ces publications sont toutes disponibles gratuitement au 303, rue Main, à Winnipeg. Vous pouvez également les commander en composant 985-2890.

EXPLORATIONS

Explorations est un programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada à des fins de découverte:

- découverte de nouvelles formes d'expression et de participation populaire dans les domaines des arts et des sciences humaines;
- découverte de faits et de points de vue nouveaux touchant l'histoire et le patrimoine culturel du Canada.

Toute personne, groupe ou organisation qui désire obtenir des fonds pour réaliser un projet orienté vers l'une ou l'autre de ces formes de découverte peut s'adresser à Explorations. Sont cependant exclues les initiatives pouvant bénéficier d'un autre programme du Conseil des Arts, soit dans le domaine des arts, soit dans celui des sciences humaines.

AIDE AUX ARTISTES

Cette brochure a pour objet de définir les diverses formes d'aide offertes aux artistes par le Conseil des Arts et d'en indiquer les conditions.

Ecrivez au Conseil des Arts pour obtenir les formules de demande réglementaires en précisant le genre d'aide et la discipline auxquels vous vous intéressez. Avec les formules de demande, vous recevrez des instructions précises sur les documents requis et sur les dispositions à prendre en ce qui concerne, par exemple, l'examen ou l'audition des oeuvres.

AIDE AUX HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES

Cette brochure a pour objet de définir les diverses formes d'aide offertes par le Conseil des Arts du Canada dans le domaine des humanités et des sciences sociales, et d'en exposer brièvement les conditions. Les intéressés sont priés de lire la brochure avec attention et de bien noter en particulier, les conditions d'admissibilité et les dates limites, le cas échéant.

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes du gouvernement fédéral adressez-vous à Information Canada.

INAUGURATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COOPÉRATIVE DU VILLAGE CANADIEN

M. Albert Dubé du Village Canadien Co-op Ltée, annonce que le premier coup de pioche inaugurant les travaux de construction sera donné

MARDI, LE 7 OCTOBRE 1975, À 11h30 A.M.

sur le site du projet à l'angle de la rue Vista et du chemin St. Mary's, à Saint-Vital.

La cérémonie sera rehaussée de la présence de

M. Jim Walding, représentant du ministère provincial du développement coopératif;

M. R.-J. Jarret, de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement;

M. Albert Dubé, président du Village Canadien Co-op Ltée.

Ce quatrième projet d'habitation coopératif au Manitoba offrira aux membres de la coopérative 150 unités de logement de divers types ainsi qu'un centre communautaire. Ce projet dont le coût total a été estimé à $4,328,069.00 sera financé par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement sur un terrain loué de la Société d'Habitation du Manitoba.

De ci, de ça . . .

MANCHETTE TENDANCIEUSE. — Au bulletin de nouvelles de onze heures de CKSB, samedi matin le 27 septembre, le lecteur nous a fait savoir que "Presse-Ouest sera sans président après le premier octobre". C'est ainsi qu'on "informait" les auditeurs, "objectivement", que le président de Presse-Ouest, Limitée, monsieur Maurice Gauthier, se retirait — pour des raisons qu'il avait d'ailleurs données la veille. Rien, cependant, absolument rien, ici ou là ou ailleurs, ne justifiait l'assertion qu'après le premier octobre, Presse-Ouest, Limitée serait sans président.

* * *

Le bigot. — Peter Warren étant une figure centrale de l'actualité de ces temps-ci, nous lui avons proposé de l'interviewer pour les colonnes de notre journal. Il a purement et simplement refusé. Il nous a répondu qu'il ne voulait rien avoir à faire avec un journal qui n'avait jamais présenté son côté à lui, Warren. C'était pourtant pour lui l'occasion ou jamais. La logique de ce jeune homme a de quoi vous laisser pantois.

* * *

Les plagiaires. — Le Centre Culturel nous a proposé cette semaine pour publication un communiqué de presse qui reprenait mot pour mot un texte écrit par nous, paru dans notre journal il y a près d'un mois. Ne charrions tout de même pas!

* * *

Le mariage, pourquoi faire? — On nous écrit cette semaine à propos des "marriage encounters" que ces rencontres conjugales permettent de "vraiment rencontrer son conjoint sans difficulté". Après X années de mariage! Comment a-t-on pu vivre ensemble pendant ce X nombre d'années sans être capable "de rencontrer son conjoint sans difficulté"? Pourquoi s'est-on marié si l'on n'était pas capable "de rencontrer son conjoint sans difficulté"?

* * *

Une nouvelle langue. — Le Petit Larousse a célébré cette année son soixante-dixième anniversaire en ajoutant 108 mots à la liste de ceux généralement acceptés par les puristes. Parmi ceux-ci, le mot "joual" est officiellement reconnu.

* * *

Arts et spectacles. — Comment une petite bonne-femme comme Lucille Emond, si maigre qu'elle doit égratigner les meubles avec ses coudes, peut-elle faire tant de bruit?

* * *

Les Grands de ce Monde. — Le prince, le vrai de vrai, qui se cacherait au Manitoba serait bel et bien à Winnipeg! Nos enquêteurs poursuivent leurs recherches.

* * *

La coupe de cheveux à six dollars. — L'association des maitres-barbiers a l'intention de faire porter le prix de la coupe de cheveux à $6. Les hommes devraient se faire couper les cheveux par leur femme ou leur petite amie. La coupe de cheveux pourrait fort bien être insérée dans les états de fonctions des épouses et des petites amies.

* * *

Mobilité. — Lina Legal nous quitte pour Ottawa. Elle va s'ennuyer là-bas. . .

* * *

Les assimilés. — La scène se passe dans une classe d'une école anglophone de Saint-Boniface. Le professeur demande à un élève de dix ans, qui porte un nom plus français que Lesieur ou Le François : " — Quelle est la capitale du Canada? ". WASHINGTON, répond l'enfant! No comment. . .

* * *

Sécurité sociale (suite)

Il dit également que, sans un engagement net de la part du gouvernement fédéral, de procéder à une réforme de l'assistance sociale, les efforts déployés pour la révision de la Sécurité Sociale auront été en pure perte et "nous aurons également gaspillé un temps précieux que nous aurions pu employer à combler les lacunes du système dassistance sociale, que nous avons tous reconnues, avant même que la révision ne commence".

Bien que des éléments d'information complémentaires sur les travailleurs nécessiteux soient utiles pour l'élaboration d'un meilleur programme de supplément, M. Desjardins a souligné que nous sommes tous parfaitement avertis du problème de la pauvreté au Canada et qu'une étude sur le revenu des assistés sociaux n'est pas nécessaire, étant donné que ce revenu provient principalement par définition des programmes actuellement en cours.

"Voilà pourquoi ce retard continuel à donner aux familles à faible revenu une aide plus substantielle nous inquiète tellement, puisque nous savons pertinemment que leurs besoins n'ont pas été convenablement satisfaits durant les deux dernières années et demie."

Ces besoins deviendront même plus pressants au cours des mois d'hiver prochains, compte tenu du chômage qui s'accroît et du coût de vie élevé.

Il est temps de produire un système d'ensemble efficace de sécurité sociale. "Plus les Canadiens éprouvent des difficultés, plus il est urgent de leur assurer une assistance financière adéquate", a dit le Ministre. "Il est aussi utile de faire remarquer que la remise de fonds du gouvernement aux familles à faible revenu aiderait à améliorer la situation du chômage dont le problème principal est une demande insuffisante pour les produits Canadiens."■

ÉDUCATION: Du nouveau au Sud-Est

Il y a du nouveau au sud-est

Il est maintenant reconnu que les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage ont aussi droit à une bonne éducation. Mais il est plus difficile de la leur donner. Ils ont souvent besoin de services plus spécialisés, donc plus coûteux.

Pour remédier à ce problème, les divisions scolaires de Rhineland, Morris-MacDonald, Boundary Rivière-Rouge, Rivière-Seine, Hanover, Sprague-South Junction se sont entendues, en accord avec le ministère de l'Education, pour coordonner leurs efforts et obtenir les services du **Child Development Services Branch** (C.D.S.). Il existe déjà une bonne coopération et un partage des ressources dans cette région.

Un comité consultatif, le South-Eastern Child Development Advisory Council ** (S.E.C.D.A.C.) a été formé. Celui-ci se compose d'environ 25 parents et éducateurs de tous les coins de la région. Leur travail est de voir à ce que les services obtenus répondent aux besoins locaux.

La section C.D.S. travaillera à travers les écoles pour aider les enseignants et parents à déceler et corriger les problèmes qui empêchent un enfant de bien fonctionner à l'école. Ses efforts seront dirigés en grande partie vers les enfants âgés de cinq à neuf ans.

Le personnel de C.D.S. offrira des services consultatifs et de supports aux enseignants de cette région. Bien sûr on verra à ne pas reproduire des services déjà en place. Il se fera aussi un travail de développement professionnel avec les enseignants pour les aider à reconnaître et à travailler avec nos enfants spéciaux, en coopération avec les divisions. En plus, ils travailleront directement avec un enfant si ça s'avère nécessaire.

L'implication des parents et des communautés est vivement sollicitée. Cette coopération est vitale au succès du programme.

Après une évaluation des besoins par le comité consultatif (S.E.C.D.A.C.) il fut décidé d'embaucher sept personnes dont deux psychologues, trois spécialistes en lecture et deux orthophonistes. Il y aura aussi un coordonnateur.

Le coordonnateur, M. Mike Timgren, travaille déjà à temps partiel dans la région. Deux psychologues ont aussi été embauchés. Mlle Eva de Gosztonyi, qui travaille principalement dans les divisions scolaires de Rivière-Rouge, Morris-MacDonald et Rhineland, c'est-à-dire dans les écoles allant de Saint-Malo jusqu'à Altona; et M. Mark MacLearon, qui travaille dans Hanover et Sprague-South Junction.

Les membres du comité consultatif S.E.C.D.A.C. pour les régions francophones sont:

Mlle Anna Labelle, Mme Jeanne Perreault, et M. Roger Dubois de Saint-Norbert;

M. Paul Ruest de Sainte-Anne;

Mme Marie Maynard, Mme Alice Hébert et M. Louis Gosselin de Saint-Malo;

M. Leroy Johnson de Saint-Pierre;

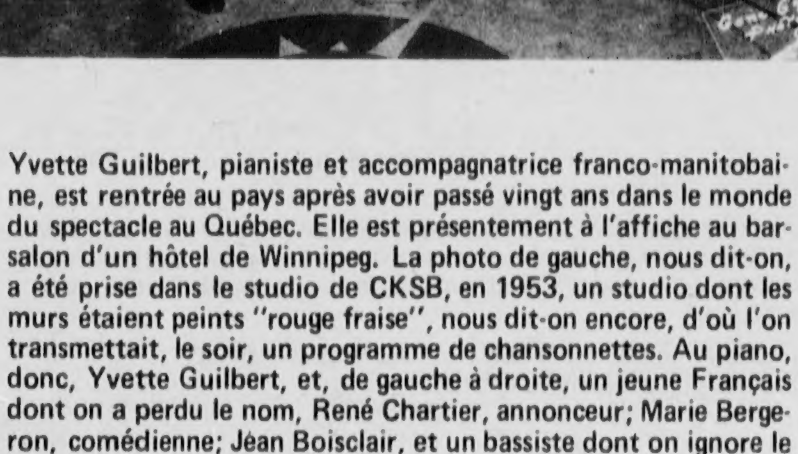
et Mme Marie Prevost de Sprague.■

Autrefois, on entretenait la croyance que le devoir d'une personne intelligente était d'être vertueuse, la vertu étant entendue comme une totale soumission à l'ordre établi. La pauvre! elle s'étiolait parce qu'elle devait se laisser amputer de son plus bel ornement: l'imagination.

(Albert Brie)







Yvette Guilbert, pianiste et accompagnatrice franco-manitobaine, est rentrée au pays après avoir passé vingt ans dans le monde du spectacle au Québec. Elle est présentement à l'affiche au bar-salon d'un hôtel de Winnipeg. La photo de gauche, nous dit-on, a été prise dans le studio de CKSB, en 1953, un studio dont les murs étaient peints "rouge fraise", nous dit-on encore, d'où l'on transmettait, le soir, un programme de chansonnettes. Au piano, donc, Yvette Guilbert, et, de gauche à droite, un jeune Français dont on a perdu le nom, René Chartier, annonceur; Marie Bergeron, comédienne; Jean Boisclair, et un bassiste dont on ignore le nom.



RAPPEL

Le Centre Culturel Franco-Manitobain rappelle au public que les oeuvres de l'artiste Réal Bérard sont actuellement exposées au Centre, 340, boulevard Provencher, et ce jusqu'au 9 octobre. Les visiteurs de cette exposition ont eu et auront le plaisir de se familiariser avec le talent d'un artiste bien de chez nous, talent particulièrement mis en valeur dans la toute nouvelle salle d'expositions du Centre. On reconnaît sur notre photo le Christ réalisé par Réal Bérard pour la cathédrale de Saint-Boniface.

AU C.C.F.M.

Une journée de recyclage pour chefs de choeur et personnes intéressées aura lieu au C.C.F.M. le dimanche, 19 octobre 1975 de 12h30 à 21h00. Inscription: $5.00. Il y aura des ateliers de direction chorale, et de culture vocale. Les personnes ressources dirigeant les ateliers seront Marcien Ferland et Rolande Garnier.

Vous aurez à votre disposition un étalage de partitions de musique, dont vous pourrez vous procurer des copies sur commande.

Contrairement à notre dernière rencontre, il n'y aura pas de célébration Eucharistique. Le repas compris dans l'inscription sera servi au Casse-Croûte du C.C.F.M.

Veuillez s.v.p. vous inscrire avant le 10 octobre en composant le numéro 233-8972 ou en écrivant à :

Mélo-Mani
340, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

N.B. Comme cette journée de recyclage devrait avoir des retombées avantageuses sur votre paroisse dont vous dirigez la chorale, il serait normal que votre paroisse ou votre comité culturel défraie vos dépenses.







Avis public

Ottawa, le 19 septembre 1975.

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR CERTAINS SECTEURS DU NORD DE L'ONTARIO

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce qu'il est prêt à recevoir des demandes en vue de l'installation d'un service de télévision par câble pour les localités situées dans les zones de recouvrement des concours B de:

1) CKNC—TV et CKSO—TV Sudbury;
2) CKNC—TV—1 et CKSO—TV—1 Elliot Lake;
3) CFCL—TV—3 et CKSO—TV—4 Kapuskasing.

La date limite pour l'envoi des demandes au Directeur général, gestion des politiques de licences est le 15 décembre 1975.

Les requérants prévoyant l'utilisation de micro-ondes devront soumettre tous les renseignements concernant les liaisons hertziennes et les frais. Les requérants devront soumettre les documents suivants en particulier:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service par micro-ondes.

Le Conseil n'étudiera aucune demande de télévision par câble prévoyant l'enregistrement sur bande magnétoscopique de signaux de télévision à moins que toutes les autorisations nécessaires n'aient été données par écrit et déposées au Conseil.

Les personnes désirant présenter des demandes sont priées de tenir compte des exigences stipulées par le Gouverneur général en Conseil dans les Directives à l'intention du Conseil, décrets C.P. 1969—2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972—1569.

Les requérants doivent également tenir compte du fait que, dans ces décisions et énoncés de politique antérieurs, le Conseil s'attendait à ce que les titulaires de licence détiennent tout au moins la propriété réelle et le contrôle des têtes de ligne locales, des amplificateurs et des prises dans leurs entreprises de télévision par câble.

Le Conseil est convaincu que la télévision par câble doit compléter les services de radiodiffusion actuels du nord de l'Ontario et ne devrait pas entraver leur aptitude actuelle ou future. Désormais, toute demande de licence de télévision par câble doit faire état des modalités précises d'introduction de la télévision par câble dans une région de façon à consolider les services existants et à aider à atteindre les objectifs stipulés dans la Loi sur la radiodiffusion.

En outre, lorsqu'il étudiera les demandes concernant les localités en questions, le Conseil exigera que:

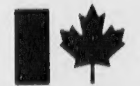
a) les titulaires de licence des stations de radiodiffusion de télévision locales dont les contours A ou B sont situés à l'intérieur des territoires pour lesquels des demandes ont été soumises conformément à cet avis, déposent la preuve documentaire et fassent les représentations qu'ils jugent nécessaires à propos de l'effet probable que l'autorisation d'entreprises de télévision par câble à l'intérieur de ces zones de rayonnement, aura sur le maintien de la viabilité de ces stations et

b) les titulaires de licence de stations de télévision locales et chaque requérant de licence de télévision par câble expliquent les mesures prises ou envisagées, individuellement et collectivement, en vue d'assurer le maintien du service de télévision "conventionnelle".

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu où se tiendra l'audience où ces demandes seront étudiées et où le public pourra les consultoer. Les détails de chaque demande seront également publiés dans les journaux de la région qui doit être desservie.

Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins quinze (15) jours avant l'audience.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission



CYCLETON 1975

Le conseil étudiant de l'école Guyot organise un cycleton pour les élèves de la 6e à la 9e années. Ce cycleton aura lieu samedi, le 4 octobre, de 9h00 à 15h00, au parc Saint-Vital.

Une partie des argents commandités sera envoyée à un pays en voie de développement tel le Sénégal, en Afrique. Les autres argents seront utilisés pour défrayer les activités du conseil étudiant. Bravo! le conseil étudiant! Bravo! l'école Guyot!

De gauche à droite, PIERRE BOISSONNEAULT, JEAN LAROCQUE, PATRICIA ROUGEAU, et SUZANNE BRUNET.

INVITATION AU PUBLIC

L'Association des Parents des Elèves de l'École du Précieux-Sang vous invite à sa première réunion de l'année scolaire 1975/76, présentée sous forme de Vin et Fromage, dans le but de rencontrer les Professeurs de l'École du Précieux-Sang, au Centre Communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny, le jeudi, 9 octobre 1975, à 20 heures 30.

Venez nombreux à cette soirée récréative, où vous pourrez renouer d'anciennes amitiés et faire de nouvelles connaissances.

NOUVEAU PERSONNEL AU "100 NONS"

On annonce que Mad. Jacqueline Blay a été confirmée dans les fonctions de directrice à plein temps du "100 Nons", lors de la réunion du conseil d'administration, le 23 septembre.

Monsieur Denis Connelly, d'autre part, devient directeur adjoint.

Ces deux personnes entreront en fonctions au début du mois d'octobre.

LE THÉ ANNUEL DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Le thé annuel de l'Alliance Française du Manitoba aura lieu de 15 heures à 17 heures, le dimanche 5 octobre, à la résidence des Pères Oblats, 1301, Wellington Crescent. Il y aura alors une exposition de peintures et de dessins de l'artiste manitobain V.J. Kostka. Tous les membres de l'Alliance ainsi que ceux désirant s'y joindre et leurs amis sont cordialement invités.



Des artistes handicapés gagnent leur vie.



Certaines personnes qui ont perdu l'usage de leurs mains gagnent leur vie grâce à leurs talents artistiques. Certaines peignent en tenant la brosse ou le pinceau avec la bouche ou avec le pied. D'autres sculptent. Leurs oeuvres sont exposées dans des galeries d'art dans le monde entier, y compris la galerie nationale d'Ottawa.

Certaines de ces personnes, comme Myron Angus, paysagiste ontarien, sont nées infirmes. D'autres, comme Evern Earl Bailly, peintre reconnu pour ses paysages maritimes et dont les oeuvres sont exposées à la Galerie nationale d'Ottawa, ont été victimes de la polio. D'autres encore, comme Mykola Bidniak, dont les murales embellissent les murs de plusieurs églises canadiennes, sont des victimes de la guerre ou d'accidents.

Tous ces artistes ont deux choses en commun: ils sont incapables d'utiliser leurs mains et ils désirent gagner leur vie honnêtement tout en s'adonnant au travail qui leur plaît le plus.

Il est difficile d'imaginer la dextérité qu'il faut avoir por créer une mosaïque de toute beauté en ramassant et en plaçant chaque tuile avec le pied, ou pour sculpter en tenant le ciseau avec la bouche. Pourtant, ces artistes travaillent avec toutes les matières: huile, aquarelles, encre, mosaïque, métal, argile et bois.

Pour aider ces artistes dans le monde entier, le professeur Dr Erich Arnulf Stegmann a fondé l'Association internationale des artistes-peintres de la bouche et du pied à Liechtenstein en 1956. Le professeur Stegmann a perdu l'usage de ses mains et de ses bras par suite d'une attaque de poliomyélite.

La condition d'éligibilité pour être membre de l'Association est un talent hautement professionnel et des réalisations artistiques véritables. Un panel de spécialistes en oeuvres d'art (qui ne sont pas des personnes handicapées) étudient les réalisations des candidats et n'acceptent que les meilleurs candidats.

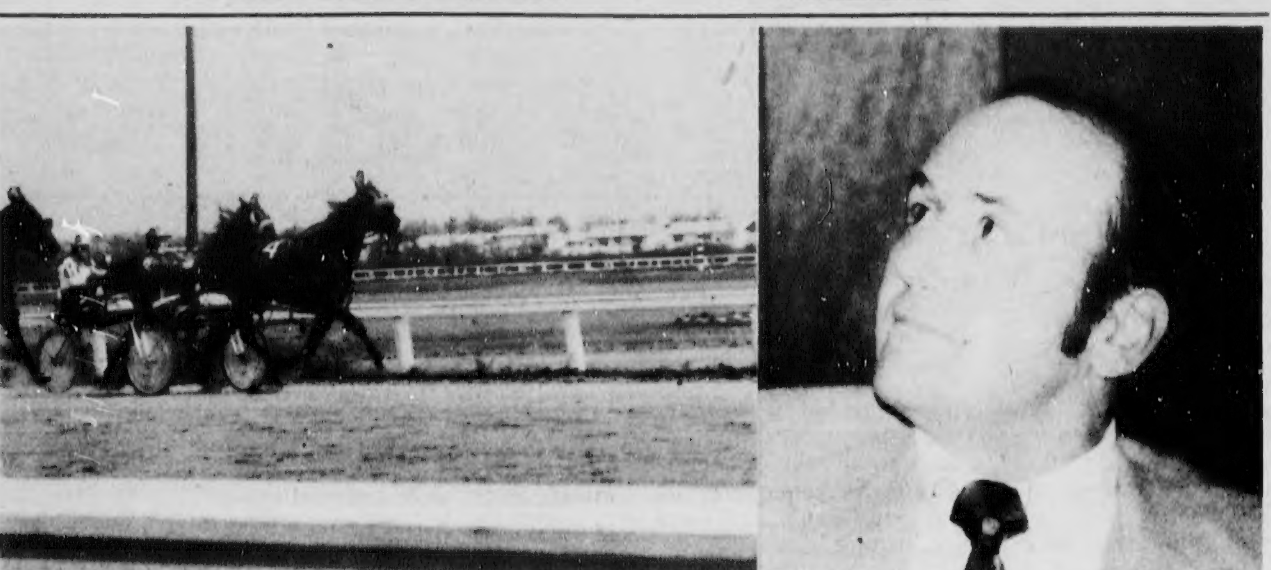
L'Association compte 52 artistes-membres ainsi que 76 lauréats de bourses d'étude qui étudient présentement dans des écoles de beaux-arts et, ce, aux frais de l'Association.

Les membres sont assurés d'un revenu mensuel minimum de $700.00 à vie, même lorsqu'il leur devient impossible de peindre. Les membres reçoivent aussi un boni annuel reflétant les ventes et les bénéfices de l'Association.

Le revenu net pour 1974 à l'exception des 9.08% consacrés aux vernissages et aux expositions et aux 6.44% déboursés pour l'administration, a entièrement été attribué aux artistes-membres.

Le Canada est bien représenté au sein de cette Association qui compte 29 pays membres: Henri L.Baril et Manfred E. Kijik d'Edmonton en Alberta; Myron Angus de Bracebridge en Ontario; Mykola Nic Bidniak de Toronto en Ontario; Breen Hogan de Windsor en Ontario et Evern Earl Bailly de Lunenburg en Nouvelle-Ecosse. Earl Bailly qui est âgé de 72 ans est le doyen de l'Association.

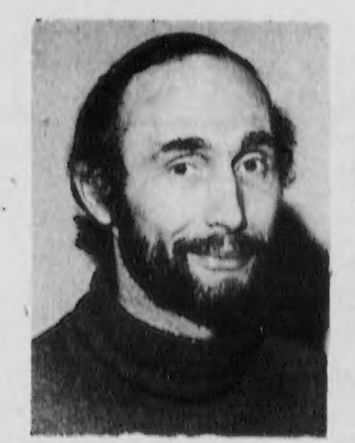
(suite page 21)



Hervé Fillion, 35 ans, originaire d'Angers, Québec, était l'invité d'honneur à la piste des Assiniboia Downs dimanche dernier. Célèbre dans l'Est du pays et aux Etats-Unis pour ses talents de jockey de courses sous harnais, Hervé Fillion n'était jamais venu dans l'Ouest du Canada. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Grâce à la venue de Fillion, le record d'affluence à la piste Assiniboia pour les courses sous harnais fut battu, 2,599 spectateurs se pressant dans les gradins.

Fillion entama sa carrière de jockey très jeune, à l'âge de 11 ans. Il a remporté plus de victoires que n'importe quel autre jockey dans l'histoire des courses de chevaux, il détient le record du plus grand nombre de victoires remportées en une seule journée (13) ainsi que celui du plus grand nombre de victoires remportées en une seule saison (637). En 1974, il fit gagner 3.7 millions de dollars aux propriétaires des chevaux qu'il conduisit. Son record le plus impressionnant est sans doute celui qu'il établit il y a quelques années: dans le même après-midi, il parcourut cinq fois le mille en moins de deux minutes, barrière magique s'il en est en matière de courses de chevaux.

Hervé Fillion, qui réside aujourd'hui dans la banlieue de New York — où il exerce généralement son métier —, est luimême propriétaire de 165 chevaux.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

LE PORT DE CHURCHILL

Avez-vous déjà visité le port de Churchill au Manitoba...

C'est un port lointain d'une magnifique beauté sauvage, qui est peut-être le plus juste symbole de l'affrontement entre ceux qui sont trop faibles ou trop peu nombreux pour se faire entendre, et d'autre part, ceux qui sont trop forts ou trop nombreux pour écouter.

M. Lang, déclarait la C.C.B., n'a pas réussi à intéresser nos clients étrangers à profiter des facilités portuaires de Churchill dès le début de la saison, et qu'elle n'a aucun contrôle sur le retard des navires employant cette route dont l'ouverture est restreinte par le climat. Il est vraiment ridicule de la part de notre ministre responsable de la Commission canadienne du blé de donner des excuses aussi peu valables pour justifier le désintéressement de nos clients étrangers de prendre leur cargaison dans notre port du nord.

Ne serait-ce pas plus honnête d'admettre que les conflits d'intérêt de la part des industries dans le commerce des grains d'une part, et la crainte du fédéral de mettre en lumière les efforts et les initiatives d'un petit gouvernement provincial d'autre part, sont les raisons qui entravent le développement d'une route maritime qui j'en conviens ne fonctionne que quelques mois par an.

Il est important de souligner que le port de Churchill est l'endroit idéal pour expédier les grains de cette immense région du nord des prairies qui fournit un pourcentage considérable des grains du pays. Les experts et les spécialistes impartiaux ont présenté des chiffres qui valent la peine d'être étudiés. D'autre part, le nord de la province avec ses richesses minières et ses développements hydro-électriques devient de plus en plus important dans l'économie provinciale. Notre gouvernement actuel a fait des efforts considérables pour développer les régions nord et il faut avoir été sur place pour le savoir. Il est important que le port de Churchill se développe, non seulement pour abaisser les coûts de transport des grains, mais aussi pour assurer le développement des richesses minières du nord dont beaucoup peuvent être expédiées de Churchill, aussi pour que soit justifiée la route ferroviaire qui conduit à ce port et qui est vitale pour les habitants de ces régions disséminées le long de cette route.

Encore une fois, la force et les privilèges sont plus puissants que les réelles nécessités.

Paiement d'appoint pour la stabilisation du prix du boeuf

Le ministre fédéral de l'agriculture annonçait le 22 septembre un paiement d'appoint de 48c du 100 livres sur pied, aux termes du plan fédéral de stabilisation des prix du boeuf pour la période de 12 mois allant du 12 août 1974 au 11 août 1975.

Tous les bovins de classes A-B-C vendus pour l'abattage durant cette période sont éligibles et les producteurs devraient recevoir environ 4$80 par bête si l'on se base sur un poids de 1,000 livres.

Les animaux abattus pendant ces 12 mois sont estimés à 2.5 millions, ce que représentera un paiement total de 12.5 millions de dollars. Le prix de support avait été fixé à 45$42 pour un animal classé A-1 et A-2 et le prix majeur n'a été que de 44$94 établissant le paiement d'appoint à 48c du 100 livres ou 4.8c la livre.

Comme l'a fait remarquer M. Whelan, le paiement sera versé pour toutes les bêtes classées A-B-C, quelque soit le prix reçu au moment de la vente.

Pour recevoir ce paiement d'appoint, les producteurs doivent soumettre une preuve de vente pour l'abattage à la section des subsides du bureau agricole de stabilisation.

L'adresse d'envoi est au dos de la formule que vous pouvez vous procurer aux cours à bestiaux, aux abattoirs ou le bureau régional de votre représentant provincial de la division animale d'agriculture Canada.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février :	98$22	moins	1$15
Porcs sur pied en décembre :	63$25	plus	2$15
Boeufs sur pied en décembre :	48$55	plus	1$15

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les taures et les boeufs de boucherie étaient en demande et se sont vendus à prix stables. Les prix des vaches et des taureaux sont demeurés stationnaires. Les veaux de boucherie se sont vendus à prix fermes, les veaux de choix étaient très peu nombreux; quelques bêtes de choix se vendaient plus de 8$ plus cher que la semaine précédente.

Il y a eu très peu de changement sur le marché des bêtes pour l'engraissement et l'élevage, leurs prix sont demeurés stationnaires.

Les prix des agneaux étaient en hausse et leur vente a été active malgré leur grand nombre sur le marché.

Les prix des porcs en baisse cette semaine variaient de 83$55 à 89$45, clôturant jeudi à 83$80.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeurs cat. A 1-2, 49$ à 52$; ventes à 53$;

Taures cat. A 1-2, 45$ à 47$, ventes à 51$;

Vaches cat. D 1-2, 22$ à 24$, ventes à 25$50;

Taureaux bons, 24$ à 26$, ventes à 27$50.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

L'attention était retenue cette semaine par les plus gros arrivages depuis le 2 novembre 1967. Les bêtes supplémentaires sur le marché étaient surtout les vaches et des animaux d'élevage communs et moyens.

L'ensemble du bétail de boucherie et d'élevage vendu était dirigé vers l'est, les vaches et les taureaux étaient exportés aux Etats-Unis.

Les prix du bétail de boucherie variaient de 2$50 moins cher à 1$ à la hausse. Malgré le très petit nombre de boeufs engraissés de qualité, ils n'étaient pas en demande et leurs prix étaient irréguliers déclinant parfois de 2$50; les quelques taures sur le marché se vendaient généralement 1$ moins cher. Les prix des vaches en très grand nombre sur le marché étaient en hausse de 1$ en raison de la demande domestique et d'exportation. Les taureaux se sont vendus à prix fermes.

Les agneaux de moins de 80 lbs se vendaient 5$ moins cher, et les prix des porcs variaient de 81$42 à 77$06, prix de clôture vendredi.

465 animaux de boucherie ont été envoyés dans l'est et 1,325 ont été exportés aux Etats-Unis. Les bêtes d'engrais et d'élevage ont été réparties comme suit: 175 en Alberta, 820 au Manitoba, 1,090 en Ontario et 80 ont été exportés.

REÇU CETTE SEMAINE

8,400 animaux de boucherie comparativement à 4,200 l'an dernier. 1,500 veaux comparé à 1,300 l'année précédente. 9,700 porcs contre 13,000, et 250 moutons et agneaux contre 450 l'année passée.

DÉCOUPEZ ICI

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 4 AU 10 OCTOBRE 1975

Diane Dufresne



à Monsieur B. dimanche à 19h30

Jean-Louis Millette et Monique Miller



"Un Sale Egoïste" aux Beaux Dimanches à 20h30

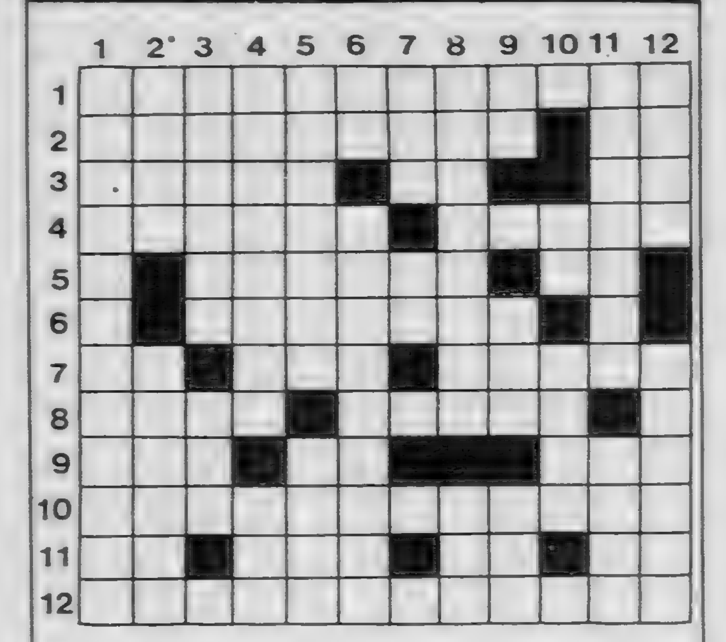


KAMOURASKA

samedi à 20h00



Voir page 6



HORIZONTALEMENT : –

1. Joueurs de football.
2. Ferait que ce qui était fermé ne le soit plus. — Obtenu.
3. T'esclaffais. — Celtium. — Mienne.
4. Combats confus. — Lassitude morale.
5. Opinion fausse. — Argent.
6. Convenantes.
7. Lui, — Ville de Yougoslavie. — Nuages.
8. Chiffre. — Interurbain.
9. Mère des humains. — Fleuve de l'U.R.S.S. — Pic des Pyrénées.
10. Remettrions en son premier état.
11. Altesse royale. — Rait. — Préfixe. — Titane.
12. Surprenantes.

VERTICALEMENT : –

1. Seras blessé par un manquement à l'étiquette.
2. Sens par lequel sont perçus les sons. — Mettra plus haut.
3. En forme d'oeuf, (f. pl.) — Gaz qui sort du fondement, avec bruit.
4. Firent un choix. — Point d'union du membre antérieur cheval avec le tronc.
5. Reteindrai. — Ecouté.
6. Altesse royale. — Qui peuvent être perçus par les sens.
7. Etendue d'eau. — Note de musique.
8. Superposèrent les poissons salés dans les caques. — Partie aval d'une vallée, envahie par la mer.
9. Conjonction. — Transpire. — Rivière d'Europe centrale.
10. Sodium. — Donc.
11. Odeur que prennent les objets enfermés. — Greffe.
12. Transpirai. — Ajournement.

RÉPONSES AUX MOTS CROISÉS
NO 4

HORIZONTALEMENT

1 FOOTBALLEURS
2 OUVRIRAIT EU
3 RIAIS CT MA
4 MELEES ENNUI
5 ERREUR AG
6 SEANTES
7 IL NIS NUEES
8 SEPT INTER
9 EVE OB GER
10 RETABLIRIONS
11 AR REE IN TI
12 SAISISSANTES

VERTICALEMENT

1 FORMALISERAS
2 OUIE LEVERA
3 OVALES PET
4 TRIERENT ARS
5 BISERAI OBEI
6 AR SENSIBLES
7 LAC UT
8 LITERENT RIA
9 ET SUR INN
10 NA ERGO
11 REMUGLE ENTE
12 SUAI SURSIS

LA ROUE TOURNE...

L'UN S'EN VA... L'AUTRE ARRIVE...

Avant son départ pour Montréal, où il va être Producteur Délégué de l'émission SESAME STREET en Français, Michel Claude Lavoie, Producteur Délégué à CBWFT a adressé le bilan d'une année passée à ACTUALITES 24. (émission qui s'appelle à présent: CE SOIR MANITOBA.)

Quel était le rôle d'un producteur délégué dans une émission d'Affaires Publiques?

Mon rôle était de faciliter la tâche des réalisateurs, et ce dans la mesure du possible. De leur enlever tous les obstacles, sans pour cela négliger l'aspect "priorité". Il fallait restructurer l'affaire, mais placer des structures souples. Et surtout: établir des priorités.

Comment? En reflétant le milieu, en étant un miroir de la communauté. L'an passé, on a voulu élargir, introduire un aspect politique, apporter des nouvelles dures, en un mot faire moins de communautaire.

Nous avons voulu refléter le milieu, mais aussi l'informer, faire participer les gens (et plus de 500 personnes ont été interviewées au cours de l'année.)

Pensez-vous avoir réussi? Je crains que nous n'ayons pas assez rejoint les francophones de Winnipeg. Il aurait fallu des unités mobiles pour aller faire de l'information en campagne. Il y a eu des frustrations. C'est inhérent à l'opération à court terme qui est de suivre la nouvelle au jour le jour. Il y a tellement de limites. En particulier, si peu d'interlocuteurs francophones. N'oublions pas que nous ne travaillons qu'avec 5% de la population. Mais je pense que nous avons bien traité les questions comme: "L'affaire Taché, l'affaire du Collège, la politique de la SFM, le bilinguisme, etc." Et les anglophones sont surpris de constater que la Télévision française au Manitoba se tire d'affaire.

Il n'en reste pas moins qu'il faudrait peut-être établir un système de contacts afin que les gens nous appellent, viennent donner leurs point de vue, expliquer leurs idées. L'information à la Télévision ne doit pas être à sens unique.

Radio-Canada joue un grand rôle dans le milieu Franco-Manitobain. Et nous avons essayé de donner une infrastructure aux gens, de les mettre dans un contexte qui leur permette d'apporter des changements. Nous avons voulu les sensibiliser à certains problèmes découlant de la minorité, mais sans jamais leur indiquer la marche à suivre, ce qui n'est pas notre rôle. Et puis, nous les respectons trop pour ça.

Comment s'effectuait le travail avec l'équipe d'Actualités 24?

Je dois tout d'abord dire que j'ai été très content de l'esprit de l'équipe, équipe jeune et dynamique. Tout le monde a donné son maximum. Le choix du sujet se faisait chaque jour. Mais il fallait plus d'imagination, chez nous, que du côté anglais, pour faire des topos, et ce à cause du manque d'interlocuteurs francophones.

La tendance de l'équipe a été: "se casser la tête pour présenter les événements sur un plan original et pallier à nos petits moyens." Chaque jour il fallait se motiver et motiver les autres. On a aussi placé l'accent sur le visuel, quant aux améliorations. Mais c'est à partir des besoins qu'on a défini les rôles de chaque personnes.

Coup d'oeil radio-local

CKSB 1050

SOLSTICES SPATIAUX

De temps à autre, un homme arrive à s'élever au-dessus de la masse des honnêtes gens et à produire une oeuvre qui le distingue et le place à un niveau supérieur. S'il a de la chance, il réussira à inspirer et à élever avec lui un certain nombre de ses frères. Quelquefois même, il réussira à susciter parmi les masses un mouvement qui leur permettra d'envisager l'avenir avec un peu plus d'espoir.

Dans le domaine musical, de tels hommes surgissent ainsi de temps à autre... et on les recherche toujours. Dans cette quête du surhomme nos espérances sont souvent déçues, mais on continue de vivre dans l'attente qu'un jour la voix d'un véritable prophète se fera entendre. Prophète qui donnera vie à nos espoirs à peine ébauchés et forme musicale à nos pensées à peine conscientes, pour nous éveiller à la réalité du monde nouveau toujours en gestation.

Après avoir lu les notes explicatives de présentation de SOLSTICE (reproduites ici) de Gilles Tremblay, on ne peut s'empêcher de penser qu'il sera peut-être une de ces perles rares... De toutes façons c'est un geste de confiance aveugle dans l'auteur des notes explicatives que nous posons en vous proposant d'écouter SOLSTICES de Gilles Tremblay, le vendredi 3 octobre, à 20h.

S O L S T I C E S

Solstices: version spatiale de Gilles Tremblay

Cette audition, que Gilles Tremblay a appelée "Version spatiale", demande la participation de deux ensembles l'un placé sous la direction du compositeur et l'autre sous la direction du directeur artistique de la Société de musique contemporaine du Québec, Serge Garant.

Gilles Tremblay se distingue non seulement comme compositeur, mais aussi comme pianiste, auteur et éducateur. Né au Québec, il commença son éducation musicale à Montréal et poursuivit l'étude de la musique de chambre au Marlboro Summer School dans le Vermont. Il travailla ensuite en Europe avec les plus grands noms de la musique: Olivier Messiaen, Yvonne Loriod, Maurice Martenot, Stockausen, Pierre Boulez. Il s'intéressa aussi à la musique électro-acoustique avec Pierre Schaeffer. Aujourd'hui, Gilles Tremblay est professeur au Conservatoire de Musique du Québec à Montréal.

Son oeuvre ***Solstices*** fut créée le 17 mai 1972 — en fin d'après-midi — dans la salle de l'Ermitage de Montréal. Voici ce qu'en dit le compositeur:

"Les jours et les nuits, dans leurs progressions inverses, connaissent deux moments opposés de croissance: celui des nuits les plus longues, fin décembre ou solstice d'hiver, et celui des jours les plus longs, fin juin, ou solstice d'été, d'où le titre au pluriel.

"A l'instar du cycle de cette double progression nocturne et diurne de l'année, la musique est régie par deux pôles contraires et complémentaires: l'activité la plus réduite coïncide donc avec le solstice d'hiver, et la plus grande avec le solstice d'été.

"Toujours à l'image de l'année terrestre avec ses degrés intermédiaires entre deux états extrêmes, la musique est divisée en quatre zones correspondant aux quatre saisons. Chaque zone-saison est confiée à un instrumentiste responsable (à son tenu): le cor pour l'hiver, la flûte pour le printemps, la clarinette pour l'été et la contrebasse pour l'automne; les deux percussions ont surtout un rôle de commentaire et de lien harmonique.

"La durée propre de l'oeuvre s'inscrivant elle-même à l'intérieur de l'année dont elle est l'image réduite, le moment de l'exécution, ou la date, affectera son caractère en profondeur. Une exécution en hiver aura donc une physionomie tout à fait différente d'une exécution en été. Ce moment, cette date détermine en effet un foyer que j'appelle caractère dominant, qui est injecté dans les autres zones, affectant celles-ci, soit par remplacement, soit par une hybridation avec la zone parcourue.

"En outre, l'heure de l'exécution a également un rôle à jouer. Elle détermine, en fixant le point de départ, la forme du déroulement.

"Ainsi, la musique en épousant le moment présent, s'accorde en quelque sorte aux mouvements terrestres, à son jeu d'ombre et de lumière. Elle en devient le reflet sonore.

"Les deux principaux modes de relation-jeu entre les instrumentistes sont le relais et la réaction-réflexe, principes qui peuvent être utilisés d'un groupe à l'autre lors d'une exécution à plusieurs ensembles (ce qui est possible et souhaitable) soit en public dans la même enceinte, soit en multiplex ou relais Telstar entre plusieurs villes (quatre au maximum).

"De longues tenues (mobiles pour chaque exécution et déterminées par l'instrumentiste responsable) ponctuent la durée en la trouant par une durée d'une autre nature, comme suspendue au-delà d'elle-même."



Quels conseils donneriez-vous à votre successeur?

D'écouter les gens qui sont déjà en place. De se mettre en contact avec les personnalités du milieu. De donner des structures très souples. De ne pas se cantonner dans la facilité.

On doit bien garder en tête les mandats de la Société Radio-Canada, qui sont: "Informer et bien informer les Manitobains."

Il ne faut pas se leurrer. Il faut toujours penser que nous sommes une minorité. Mais on devrait dépasser ce stade, être plus que francophone être Manitobain.

Mon rêve était que "LES AFFAIRES PUBLIQUES" à la télévision Franco-Manitobaine deviennent une cellule de la société francophone, qu'elles ne soient pas un mythe. Mais plutôt, qu'elles soient, en un mot: "une entité".

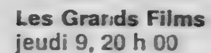
Que l'équipe d'Affaires Publiques devienne une école qui stimule la pensée et la réflexion.

Merci Michel-Claude. Et bonne chance à Montréal, où, nous en sommes certains, son dynamisme, ses capacités et son talent seront appréciés.

Le successeur de Michel-Claude est déjà en place. Il s'agit de Léo Foucault, qui nous arrive d'OTTAWA.

La semaine prochaine il nous dira quels sont ses buts, ses objectifs et ses moyens.

Maryse LAIROT



«Les Feux de la rampe»

Les téléspectateurs des **Grands Films** pourront voir, le jeudi 9 octobre à 20 heures, *les Feux de la rampe*, que Charlie Chaplin a tourné aux Etats-Unis en 1952.

Calvero, un vieux clown alcoolique qui ne fait plus rire, sauve du suicide une jeune danseuse qui se croit paralytique, lui donne confiance en elle, en fait une étoile, retrouve finalement le succès et meurt en plein triomphe.

C'est une tragédie d'une grandeur shakespearienne, aux résonances humaines et philosophiques infinies. Sans doute le film est-il pour une part autobiographique. Il se déroule avant 1914 dans ce milieu des music-halls anglais où se forme alors le jeune Chaplin. Ce long métrage est profondément lié au monde et au siècle et sa leçon dispense de rappeler ses innombrables et admirables gags et trouvailles comiques: ils ne sont jamais entracte ou divertissement mais liés au sens général de la tragédie. Claire Bloom, alors nouvelle venue au cinéma, y crée un excellent personnage et Buster Keaton y fait une apparition bouleversante.

Les Feux de la rampe



Cinéma
samedi 4, 20 h 00

«Kamouraska»

Dans une maison bourgeoise de Québec, vers 1870, Elisabeth, femme sage et respectée de tous, mère de nombreux enfants, veille son mari qui va mourir. Par la grâce d'un somnifère, elle ferme les yeux et revit, instant par instant, sa jeunesse tumultueuse . . . Ses quinze ans au milieu de trois tantes maternelles; Aurélie, servante et complice; la demande en mariage: les premières années de vie conjugale avec le seigneur de Kamouraska, Antoine Tassy. Rustre et ivrogne, celui-ci doit être tué par le jeune docteur Nelson, amant d'Elizabeth en 1839, et parti en traîneau de Sorel pour se rendre à Kamouraska.

Tandis que le drame va se jouer dans la neige et le froid, Elisabeth attend le retour du jeune médecin, appuyé contre une vitre couverte de givre. Elle attend, jour après jour, la venue de celui qui doit lui apporter la nouvelle redoutable de son veuvage et de sa liberté.

Présenté au **Cinéma** de 20 heures, le samedi 4 octobre, *Kamouraska* est une réalisation du cinéaste Claude Jutra, dont on n'a pas oublié les excellentes productions passées, telles *A tout prendre* et *Mon oncle Antoine*. Conquis très jeune par le cinéma, Claude Jutra est maintenant l'un de nos cinéastes les mieux connus à l'étranger.

Kamouraska, c'est d'abord un roman de l'écrivain Anne Hébert, publié aux Editions du Seuil en 70. Anne Hébert est originaire de Sainte-Catherine-de-Fossambault, dans le comté de Portneuf, et sa carrière littéraire a débuté en 1942 avec la publication d'un recueil de poésies intitulé *les Songes en équilibre*. Auteur de pièces jouées à la radio et à la télévision, elle a obtenu en 1970 le Prix des Libraires pour *Kamouraska*, et le scénario du film de Claude Jutra a été écrit avec sa collaboration.

Dans le rôle d'Elisabeth d'Aulnières, l'héroïne de *Kamouraska*, Geneviève Bujold vit l'un des rôles les plus émouvants et les plus intenses au coeur d'une jeune carrière déjà riche en expérience. Après sa participation à *La guerre est finie*, film d'Alain Resnais qui lui vaut le prix Suzanne Bianchetti, elle tourne aux côtés de vedettes comme Alan Bates, Jean-Paul Belmondo, Vanessa Redgrave et Katherine Hepburn. De nouveaux prix lui sont décernés et, tandis qu'elle poursuit une carrière encore neuve, *Kamouraska* bat tous les records au Canada anglais pour le cinéma étranger sous-titré. A Washington, le film a tenu l'affiche pendant plus de quinze semaines et le Washington-Post lui a réservé une critique enthousiaste. Dans les autres villes américaines où il prendra l'affiche sous peu, *Kamouraska* semble destiné à faire longue vie et Cinépix le distribue en ce moment dans plus de quinze pays.

Interprétation:

Geneviève Bujold	*Elisabeth*
Richard Jordan	*Dr Nelson*
Philippe Léotard	*Antoine*
Marcel Cuvelier	*Jérôme*
Suzie Baillargeon	*Aurélie*
H. Oligny	*Mme d'Aulnières*
Janine Sutto	*Adélaïde*
Olivette Thibault	*Gertrude*
Marie Fresnières	*Angélique*
Camille Bernard	*Mme Tassy*
Colette Courtois	*Florida*
André Cailloux	*Ernest*

Monsieur B
le 5, 19 h 30

Trois vedettes et une nouvelle étoile

Le 5 octobre à 19 h 30, **Monsieur B** ouvre **les Beaux Dimanches** avec Diane Dufresne, Diane Marchal, Georges Langford et Serge Laprade.

Vedette «pop» incontestée du «temps nouveau» de la chanson québécoise, Diane Dufresne reprend la scène avec *J'ai besoin d'un «chum»*, *Chanson pour Elvis* et *Sur la même longueur d'ondes*.

Remarquée à Sopot dans la chanson *Reviens-moi*, une nouvelle étoile, Diane Marchal, interprète *Jessie Joe* et *Nous chanterons toujours ensemble*.

Georges Langford, gagnant du récent Festival de Spa, fera entendre sa chanson-trophée: *Acadiana* et *Du fond du bassin*.

Jacques Boulanger chante *Je t'ai fait une chanson*, et Serge Laprade nous réserve un répertoire dont, au moment de mettre sous presse, nous savons déjà qu'il comprendra *Love, oh my Love amour*.

Direction musicale: François Cousineau

Diane Marchal



Georges Langford



Soirée au théâtre
le 5, 20 h 30

«Un sale égoïste»

La première pièce à être présentée sous la rubrique **Soirée au théâtre** sera télévisée à la chaîne française de Radio-Canada le dimanche 5 octobre à 20 h 30, comme deuxième élément des **Beaux Dimanches.** Il s'agit d'une comédie de Françoise Dorin, *Un sale égoïste*, qui met en vedette François Cartier et Jean-Louis Millette.

Comédie de caractère, *Un sale égoïste* est irrésistible par les situations auxquelles donne lieu l'obstination d'un célibataire endurci, Lionel, qui ne veut rien savoir des «autres» et ne demande au ciel qu'une chose: vivre en paix, sans problèmes, sans histoires. On verra que dans la vie il ne suffit pas de vouloir vivre pour soi, que cela est très difficile quand on a de la famille. Le célibat est une chose merveilleuse, mais ce n'est peut-être qu'au désert qu'on l'apprécierait vraiment. Vous avez de la fortune, du loisir, vous voulez rester seul parmi vos livres ou vos collections, fumer des havanes, causer à l'occasion avec un ou deux amis que vous aurez choisis, eh bien n'y comptez pas trop, car une foule de gens se présenteront chez vous sans invitation pour vous embêter royalement. Et ils vous chargeront de toutes ces responsabilités que vous cherchiez justement à éviter par le célibat et la solitude.

Un sale égoïste est comme son nom l'indique une pièce sur l'égoïsme, mais également sur le célibat et les fâcheux.

Outre François Cartier et Jean-Louis Millette, qui en interprèteront les principaux rôles, nous verrons Yvette Thuot (Manouche), Monique Miller (Hélène), Andrée Cousineau (Evelyne), Georges Groulx (le médecin) et Ronald France (l'abbé).

Réalisation: Jean Dumas.

A. Cousineau et F. Cartier



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 4 octobre au 10 octobre 1975



SAMEDI
4 octobre

9 00 SESAME
9:30 ROQUET BELLES O-REILLES
10:00 INAUGURATION DE L'AEROPORT MIRABEL
11 30 EMILE
12 00 JOHN L'INTREPIDE
12 30 HEROS DU SAMEDI
13 30 SPORTHEQUE
14 30 NANNY
15 00 VERS L'AVENTURE
15 30 FIFI BRINDACIER
16 00 CHASSE ET PECHE
17 00 BAGATELLE
18 00 DECLIC
18 30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 17e SIECLE LE RE-TROUVE
19 30 LISE LIB
20 00 CINEMA
"KAMOURASKA"
Avec Genevieve Bujold d apres le roman d'Anne Hebert
22 15 RIEN N'EST PLUS COMME AVANT
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA
JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIEE''. Drame psychologique avec Carrie Snodgrass et Richard Benjamin

DIMANCHE
5 octobre

8 00 SESAME
8 30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PAPIER
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11 00 CONCERTO
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 FOOTBALL AMERICAIN ''Pittsburg vs Cleveland
14 30 FESTIVAL DE JAZZ
15 00 LA SEMAINE VERTE
16 00 D'HIER A DEMAIN
LA LEÇON DES MONGOLIENS
17 30 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18 30 LE TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 17e SIECLE. ''LE RETROUVE''
19 00 LA PETITE PATRIE
19 30 BEAUX DIMANCHES
''MONSIEUR B'' invités: Diane Dufresne — Georges Langford
20 30 BEAUX DIMANCHES
Soirée au théâtre ''UN SALE EGOISTE''. Comédie de Françoise Dorin avec François Cartier. Jean-Louis Millette. Yvette Thuot et Monique Miller
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 SPORTS DIMANCHE
23 00 CINE CLUB
''CEREMONIE SECRETE'' Drame psychologique avec Mia Farrow, Elizabeth Taylor et Robert Mitchum

LUNDI
6 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12:00 CHER ONCLE BILL
12 30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''LA CAGE'' . Etude de moeurs avec Marina Vlady et Jean Sewois
16 00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
Avec Georges Paquin et Daniel Poulin
19 00 QUELLE FAMILLE
19:30 JO, MAGAZINE OLYMPIQUE
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
''CONQUETE A LONDRES''. Policier avec Richard Widwark
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23:00 EN TANT QUE FEMMES
''LES FILLES DU ROY''
24:00 SCHULMEISTER. ESPION DE L'EMPEREUR

MARDI
7 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9.45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10.30 CONSEIL EXPRESS
11.00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NANNY
12 00 MON AMI BEN
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''L'EVASION LA PLUS LONGUE''. Drame de guerre avec Doug Mc Chure et Katharine Ross
16 00 BOBINO
16.30 NIC ET PIC
17 00 DANIEL BOONE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20 00 LA P'TITE SEMAINE
20 30 VEDETTES EN DIRECT
''JEAN LAPOINTE''
21:00 RUE DES PIGNONS
21 30 LE 60
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 RENCONTRES
Invité: Jean-Louis Barreault
23 30 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dagenais (2e)
24 00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE

MERCREDI
8 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''L'INCONNU NO 13''
Drame sentimental avec René Darry
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 VIVRE ET SURVIVRE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 CINEMA. ''AU DIABLE LA CELEBRITE''
20:35 OJIBO
21:30 DESTINATION MONDE
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN
''LES CORPS CELESTES''. Comédie avec Donald Pilon et Carole Laure

JEUDI
9 octobre

9:15 LES ORALIENS
9 30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 QUENTIN DURWARD
12.00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13.30 LE TELEJOURNAL
13.35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT DE 0 A 6 ANS''(2e)
14 30 CINEMA. ''L'AIGLE DE FLORENCE''. Aventure avec Brett Halsey et Claudia Mori
16 30 LA RIBOULDINGUE
17 00 LASSIE
17 30 LE MONDE EN LIBERTE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
19 30 TRAVAIL A LA CHAINE
20:00 GRANDS FILMS
''LES FEUX DE LA RAMPE''. Avec Charlie Chaplin et Claire Bloom
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
''LES MARIÉS DE L'AN DEUX''. Aventures avec Jean-Paul Belmondo et Marlene Jobert

VENDREDI
10 octobre

9 15 LES ORALIENS
9 30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9.45 EN MOUVEMENT
10 00 CLAK
10.15 AU JARDIN DE PIERROT
10.30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12.00 MINI FEE
12 30 LES COQUELUCHES
13.30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''CAP AU LARGE''
Comédie sentimentale avec Gérard Landry
16 00 BOBINO
16 30 BIDULE
17 00 DAKTARI
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 PIERRAFEU
19 30 MARCUS WELBY
20 30 HORS SERIE
''Ardéchois coeur fidèle''. Série de six episodes basee sur des faits véçus (4e partie)
21 30 SCIENCE REALITE
22 00 DOSSIERS
''La santé mentale'' (derniere)
22.30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 CINEMA
''UN HOMME ET SON PECHE''. D'après le roman de Claude-Henri Grignon avec Hector Charland, Nicole Germain et Guy Provost.

Lorette

ÉCOLE LAGIMODIERE

Grades M- Mlle R. Valcourt, Français: 18 élèves; Anglais: 29; 1-2 A, Mlle D. Myles, 22 élèves; 1 A - Mme M. Laurie, 25 élèves; 1 F - Mme L. Lambert, 16 élèves; 2 A - Mme L. Manaigre, 20 élèves; 2-3 F - Sr I. Hébert, 30 élèves; 3 A - Mme A. Degagné, 25 élèves; 4 A - Mlle M. Balcaen, 25 élèves; 4 F - Mlle G. Grégoire, 18 élèves; 5 F - Mme P. Danylchuk, 21 élèves; 5 A - Mlle E. Tack, 32 élèves; 6 F - Mme C. Vermette, 22 élèves; 6 A - M. W. Danylchuk, 35 élèves; Total - 338 élèves.

Culture Physique - M. M. Deckert; Professeur de Ressource - Mme R. Tétreault; Bibliothèque - Mlle N. Derosiers; Secrétaire - Sr J. Lukasiewicz; Directeur - M. R. V. Dubois.

Nous souhaitons bon succès aux professeurs et aux élèves de l'année 1975-1976.

■

Voici la liste du personnel enseignant de notre Institut Collégial qui comprend cette année 131 étudiants aux niveaux 7, 8 et 9 et 166 aux niveaux 10, 11 et 12.

Le personnel compte 18 professeurs et 1 directeur.

1) M. Niels Annell enseigne Anglais et Science - 7, 8, 9.

2) Sr Lucie Arpin enseigne Géographie, Maths - 10, 11, 12.

3) M. Cameron Bowie enseigne Phys. Ed. - 7 à 11.

4) M. Wilbert Chancy enseigne Français 7, 8, 9 et Géographie - Grade 11.

5) M. Joseph Combiadakis enseigne les Maths 7, 8, 9 et French 9.

6) M. Marcel Gauthier enseigne les Sciences 7, 8, 9 et French 8.

7) M. Roland Gorber enseigne Anglais 10 et Géographie et Sciences 10.

8) M. Raynald Goulet enseigne Sciences Sociales 8, 9 et French 7 ainsi que social Studies.

9) Mrs. Maeve Gray enseigne Typing 102 et Accounting 202 et Moral Ed., grade 7.

10) Mme Thérèse Grégoire est responsable du Centre Audio-Visuel divisionnaire et de notre bibliothèque; elle enseigne les Sciences sociales 7e et Moral Ed.

11) Mme Ruth Griffith enseigne l'Art Ménager aux étudiants de Lorette, Saint-Adolphe et Ile-des-Chênes - niveaux 7, 8 et 9.

12) S. Edmée Labossière enseigne Français 11e, 10e et 12e ainsi que le Typing 202.

13) M. Laurent Lamontagne enseigne Economics 301, et Anglais 301.

14) Mme Elizabeth Lansard enseigne Maths 10, 11, 12.

15) M. Dick Pauls enseigne l'Anglais 10, 11, 12.

16) M. Bruce McNeive enseigne les Métiers aux élèves de Lorette, Saint-Adolphe et Ile-des-Chênes, niveaux 7, 8 et 9.

17) M. Stephen Shewchuk enseigne les Sciences 10, 11, 12.

18) S. Simone Trudeau enseigne l'Anglais 7, 8, 9 ainsi que Moral Ed. 8, 7 et 9.

Directeur: M. Jean Beaumont.

Secrétaire: Mme Irène Cavallin.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux professeurs: M. Neils Annell; M. Wilbert Chancy; M. Marcel Gauthier; Mme Maeve Gray et M. Bruce McNeice et M. Jean Beaumont, notre Directeur.

[Rosa Therrien]



LA VÉRITÉ

Toute iniquité est un péché, et il y a tel péché qui ne mène pas à la mort. (S. Jean, 5, 17)

Richer

A son domicile samedi le 13 septembre mourait un vieux pionnier de Richer, Monsieur Alexandre Nault à 80 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, Maria, un fils William et cinq filles: Mme Martha Tourond, Mme Elmire Laurin, Mme Aurise Saindon, Mme Pearl Gagnon et Mlle Line.

A la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

* * *

N'oubliez pas le souper paroissial qui aura lieu dimanche le 28 septembre. Les responsables, Mmes Rose Bruce et Achille Garand vous attendent les bras ouverts.

Félicitations à Gilbert et Della Chaput à l'occasion de la naissance de leur premier-né, un fils, Daniel-Gilbert, né samedi le 13 septembre. Aussi à Albert et Lina Chaput est né un petit Guy le 17 septembre.

* * *

Le 20 septembre, M. et Mme Léonide Nault célébraient leur 50e anniversaire de mariage parmi leurs enfants et amis.

La journée débuta par la messe de reconnaissance dite par M. l'abbé Gérard Lévesque, à quatre heures p.m.

Il y eut souper pour soixante-dix invités au Centre Culturel de Sainte-Anne.

A la veillée à la Salle Paroissiale de Richer, M. Wilfrid Blanchette lut une adresse aux heureux jubilaires. Les élus du jour renouvelèrent l'échange de double anneau nuptial, don de leurs enfants Horace, Georgette (Brisson) Benoit et Rodrigue.

M. et Mme Nault nous vous offrons toutes nos félicitations et encore beaucoup de beaux jours parmi vos quatre enfants et leurs époux, 18 petits enfants et vos cinq arrière-petits-enfants.

Mme Thérèse Chaput

Saint-Pierre

Les résidents du Manoir de Saint-Pierre remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont répondu si généreusement à leur vente de pâtisseries qui leur a rapporté la jolie somme de $503.46.

Le bingo du 18 septembre a rapporté $61.90. Un prix d'entrée de deux repas au Routier fut gagné par Mme Michel Beaudoin. Durant la soirée on fit le tirage des billets qui avaient été vendus le 6 septembre soit à la vente de pâtisseries. Le centre de table fut gagné par Mme Ovila Desharnais. Mme Omer Fontaine gagna le châle fait à la main. Un prix de $5.00 échut à Mme Henri Desharnais. Ce tirage a rapporté la somme de $178.00.

Un grand merci à tous. ■

Du nouveau pour les anciens















Trois nouveaux foyers pour personnes âgées ont été officiellement ouverts ces dernières semaines dans des villages francophones du Manitoba. Le 29 septembre, c'est le foyer de Saint-Georges qui fut inauguré. Nous en publierons quelques photos la semaine prochaine. Le 18 septembre, René Toupin, ministre du Tourisme des Loisirs et des Affaires Culturelles de la province inaugurait le Chalet Sainte-Agathe, un foyer comprenant six unités pour célibataires et six unités pour couples. On le voit (photo de gauche en haut) couper le ruban traditionnel en compagnie de Richard Dorge, Président du Comité d'Habitation de Sainte-Agathe, de Monsieur Théophile Joyal et de Madame Célina Ouimet, deux des habitants du foyer. Plus bas (toujours photos de gauche), on reconnait l'architecte Etienne Gaboury qui rendit un vibrant hommage à son ancien partenaire aujourd'hui décédé, Denis Lussier. C'est en effet Denis Lussier qui fit les plans du Chalet. En bas à gauche, René Toupin devise gaiement avec Barbara Vedan, agent de relations publiques de la Société d'Habitation et de Rénovation du Manitoba. La SHRM a assuré le financement de la construction des foyers de Saint-Georges, Sainte-Agathe et Saint-Laurent.

Le 22 septembre, Maurice Gauthier, sous-ministre au ministère du Développement Coopératif et vice-président du Conseil d'Administration de la SHRM, inaugurait le Foyer Saint-Laurent. (Photos de droite) Celui-ci comprend huit unités pour célibataires, et 12 unités pour couples. Monsieur H. Dubowits, secrétaire de la SHRM, remit les clés du foyer au Président du Comité d'Habitation de Saint-Laurent, Eugène Desjarlais, après que le Père Aurèle Lemoine, curé de la paroisse, eut béni les lieux.



Aubigny

Mme Anita Pelland est revenue enchantée de son voyage dans l'Est. Elle a pu revoir des religieuses des Petites Missionnaires de Saint-Joseph à Saint-Paul l'Ermite et à Rigaud. A cet endroit elle a pu jouir du ravissant spectacle "Son et Lumières" à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes.

Ce fut à Pont-Viau et à Outremont qu'elle fut réunie à de nombreuses religieuses des Soeurs de l'Immaculée-Conception, spécialement deux compatriotes et une Soeur revenue du Japon. Quand une amie des Soeurs de Sainte-Croix vint la rejoindre, son bonheur fut comblé! Elle trouva son cousin, Hildège Fillion moins affligé et assez bien portant.

Dans la ville de Montréal elle visita deux compagnes qui furent touristes sur le tour Circolo d'Europe. L'une d'elles, Mme Therrien, eut l'obligeance de l'amener à une émission des "Coqueluches" à Radio-Canada. C'était un moyen d'être vu par le siens qu'elle avait quittés. Les animateurs Guy et Gaston se prêtèrent gracieusement à être photographiés. Une randonnée dans le Jardin Botanique permit de voir de près le site des Jeux Olympiques. Les structures élaborées provoquent une admiration profonde.

Notre voyageuse satisfit son désir de revoir deux touristes de Manseau. Celles-ci lui firent visiter Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, d'une splendeur à nulle autre pareille. Le décor automnal des Laurentides offrait une vue spectaculaire.

Des joies si immenses ne pouvaient être sans encombres. C'est ainsi qu'elle fut navrée de voir toute une Métropole paralysée par une grève d'autobus. La vue de gens éplorés, ce n'est guère rassurant. Aussi au moment de quitter la plus grande ville du Canada, elle observa l'hôtel Laurentien être ravagé par l'incendie. Le nombre de fatalités s'éleva à douze.

C'est en éprouvant un mélange d'émotion qu'elle revint dans sa province. Elle se rendit compte que les gens du Québec sont fort défavorables au Bill 22. Ici, les pensionnés sont aidés par le gouvernement pour les réparations qui s'imposent pour leurs foyers, là-bas ce n'est pas le cas. Notre niveau de vie est moins élevé, mais par contre nous ne sommes pas inquiets devant des grèves incessantes et des impôts exorbitants. Comptons donc nos bénédictions.

* * *

Nous souhaitons bon courage à M. Noël Roy qui fut hospitalisé environ un mois à l'hôpital de Saint-Pierre à la suite de brûlures aux bras et à la poitrine. Il revint chez lui pour quelques jours mais il dut entrer à l'hôpital de nouveau le 24 septembre. Cette fois c'est à l'hôpital Saint-Boniface qu'il recevra les traitements pour ses brûlures.

* * *

Powerview

M. Joseph Vincent est revenu après 17 jours passés à l'Hôpital Saint-Boniface, où après plusieurs tests et radiographies, il a subi une intervention chirurgicale, qui semble avoir été un succès, puisqu'il est revenu chez lui. Quoiqu'un peu faible encore il se sent aussi bien que possible dans les circonstances et peut marcher passablement bien. Prompt et complet rétablissement, Joseph. Son épouse est demeurée à Saint-Boniface, chez sa soeur, afin d'être près de lui pendant ce temps d'épreuve.

Madame Pierre Péreux et famille remercient tous les parents et amis qui ont donné des marques de sympathies à l'occasion de leur épreuve et deuil, soit par visites à Pierre durant sa maladie, assistance aux prières et funérailles, offrande de messes et fleurs; à M. le curé Paul Gagné, aux médecins et garde-malades à l'hôpital, aux porteurs, aûx servants de messe et aux dames qui ont servi le goûter après les prières et funérailles.

Félicitations à M. et Mme Emilien Chartier qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage le 28 septembre. Il y eut messe à leurs intentions à 14h00, suivie d'une réception chez M. et Mme Léo Chartier. Leur fille, Léonne, est venue de la Suisse à cette occasion.

* * *

Les paroissiens d'Aubigny invitent leurs amis à un concours d'amateurs "Amusons-Nous" qui aura lieu en la salle Normandin dimanche le 12 octobre à 7h45. A peu près toutes les familles de la paroisse y seront représentées. Ceci est organisé par la Ligue des Femmes Catholiques sous la direction de Mme Isabelle Ritchot et promet d'être des plus intéressant.

Saint-Léon

Les gens de la petite paroisse de Saint-Léon vous font parvenir des nouvelles.

Le Centre Récréatif, toujours actif, annonce un grand succès avec leur "Journée Champêtre-Beer Garden" annuelle. Le Comité Culturel prépare une année pleine d'activités pour les paroissiens de tous les âges.

* * *

Avec trois semaines de l'école déjà passées, les professeurs et les élèves sont à l'ouvrage.

La chorale se rencontre chaque mercredi pour des pratiques régulières.

* * *

La Ligue des Femmes Catholiques commence une quatrième année avec un nouvel exécutif.

* * *

L'Eglise a des nouveaux bancs et les bardeaux ont été changés cet été.

* * *

Il y a cinq nouvelles maisons en progrès d'être bâties dans notre petit village.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

Monsieur et Madame Albert Breton fêteront leur cinquantième anniversaire de mariage, dimanche, le 19 octobre 1975. Parents et amis sont invités à nous visiter ce jour-là, entre 2h00 et 5h00 p.m., pour célébration, en la Salle Mémoriale de Letellier. Pour autres détails, s.v.p. composer 269-3401 (après 5h00), et 269-4248 (heures de bureau), en vous adressant à la suivante — (Mme) Lorraine Delorme, 44, rue Campeau, Saint-Norbert.

LE SERVICE DES PARCS ET DES LOISIRS DE SAINT-BONIFACE

1975 - 1976
CALENDRIER DU PATINAGE
COMMENÇANT MERCREDI, LE 1er OCTOBRE 1975

	ARÈNE BERTRAND	ARÈNE MAGINOT
Mardi	6:00 p.m. — 8:30 p.m.	
Mercredi		6:00 — 8:30 p.m.
Samedi	1:00 p.m. — 3:00 p.m.	3:30 — 5:30 p.m.
Dimanche	1:30 p.m. — 5:00 p.m.	1:30 — 5:00 p.m.

ADMISSION:

Adultes	50 sous
Citoyens de l'âge d'or	25 sous
Etudiants (qui détiennent une carte)	25 sous
Enfants	25 sous
Carte de saison (à l'intention des familles seulement)	$7.00

* COUPEZ ET CONSERVEZ.



Allo les Amis!

LE YOUKON

Voilà Nico et Niski au Yukon! Si tu regardes bien ta carte géographique tu trouveras le Yukon au nord-ouest de notre pays. Vers la fin du 19e siècle ce territoire devint très populaire lorsqu'on y a découvert de l'or. Encore aujourd'hui, l'industrie la plus importante demeure les minérais de toutes sortes. Les hivers sont froids et longs et les étés plutôt courts.

Les habitants sont pour la plupart des Blancs mais il y a aussi des Indiens, des Asiatiques et quelques Esquimaux.

La rivière Yukon qui traverse le territoire est la 4e plus importante dans l'Amérique du Nord. Au temps de la "course à l'or" c'était le seul moyen de transport. Aujourd'hui les camions et le train offrent un transport beaucoup plus économique.

La fleur emblème du Yukon est l'épilobe.

Amuse-toi bien avec Niko au Yukon!

Bisolo

LE SOLEIL DE MINUIT

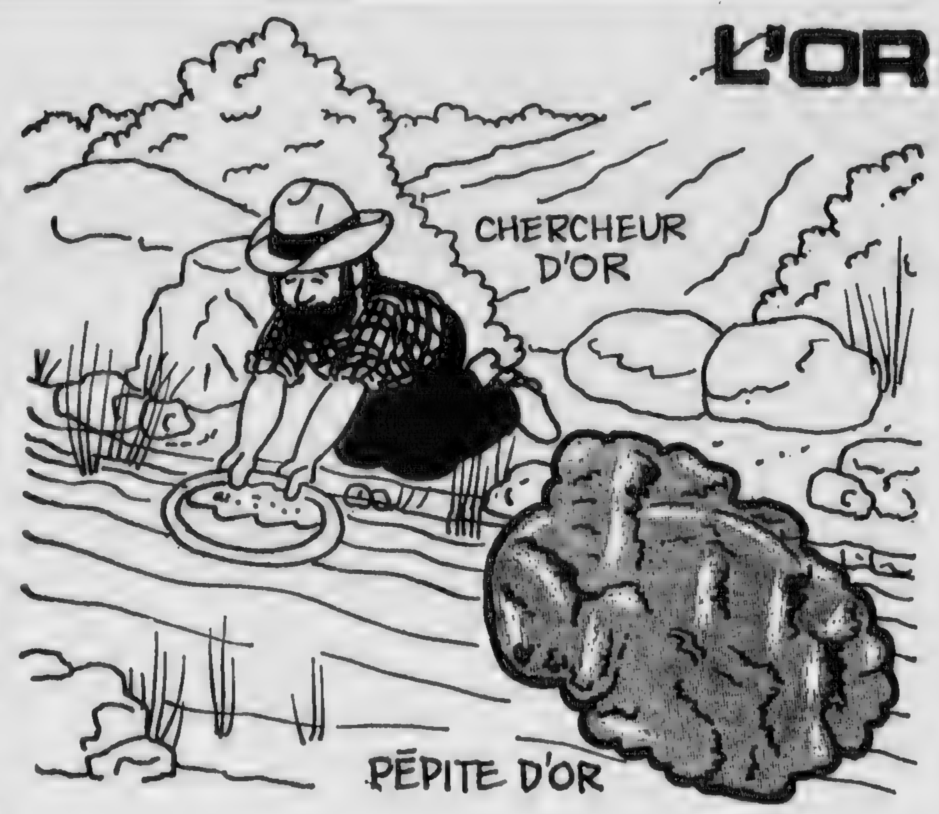
Le soleil de minuit est un phénomène que l'on voit au Yukon; c'est-à-dire que le soleil baisse à l'horizon pour revenir quelques instants plus tard. Les enfants ne veulent pas se coucher car il fait toujours clair. . . n'est-ce pas amusant?

L'OR

L'or a toujours été l'objet de la convoitise des hommes. Pourtant il n'est ni le plus rare ni le plus remarquable des métaux. On trouve des traces de ce métal dans l'Ancien Testament. Les Romains lui donnèrent son nom: or vient du latin Aurum (symbole Au). Les alchimistes malgré des efforts surhumains, développèrent la chimie mais ne satisfirent pas leur désir: faire de l'or. Pour eux ce métal avait autant de vertus extraordinaires que le soleil. Puis vint la ruée vers l'or en Amérique et en Australie. Ces chercheurs s'entretuaient pour la moindre pépite d'or qu'ils tentaient d'obtenir en lavant le lit des rivières aurifères.

Aujourd'hui l'argent est gagé sur l'or. Et le Canada fait bonne figure: il est au 3e rang mondial après l'Afrique du Sud et la Russie. Dans la province de Québec plus d'une trentaine de mines y sont exploitées.

L'or pur est dit à 24 carats; l'or de 12 carats contient 12/24 d'or c'est-à-dire 50 p.c. d'or.

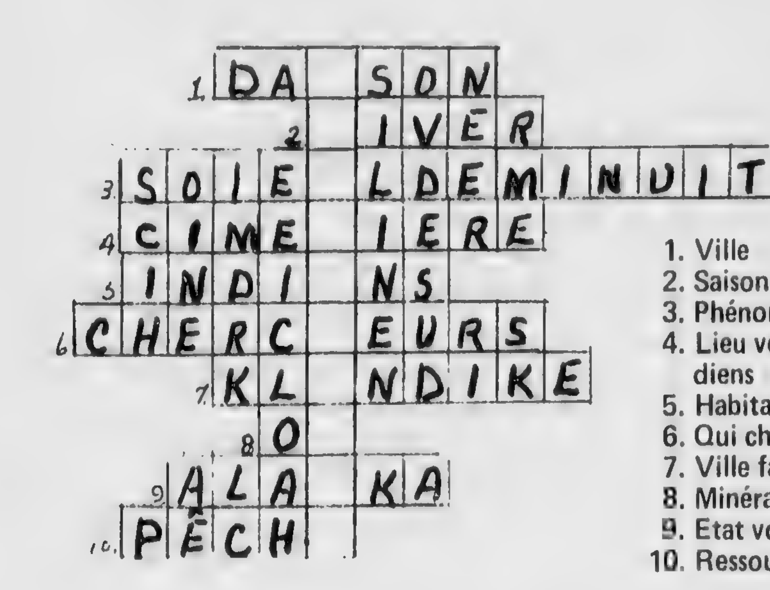


Nos amis auront peut-être des surprises en voulant escalader cette montagne du Yukon ... mais tu dois trouver 7 erreurs dans le dessin no 2.





En complétant ce mot Mystère,
tu trouveras la capitale du Yukon.



1. Ville
2. Saison
3. Phénomène du nord
4. Lieu vénéré des Indiens
5. Habitants du pays
6. Qui cherche
7. Ville fantôme
8. Minérai
9. Etat voisin
10. Ressource naturelle

Réponse Mot Mystère: WHITEHORSE

les Cultures

C'est le temps des récoltes... Au Yukon on retrouve certains de ces produits, lesquels?

Trouve le nom de chacun et classe-les dans le tableau ci-contre.

Fruits	Légumes	Céréales

LES CULTURES:
Fruits: tomates, fraises prunes, cerises, pommes.

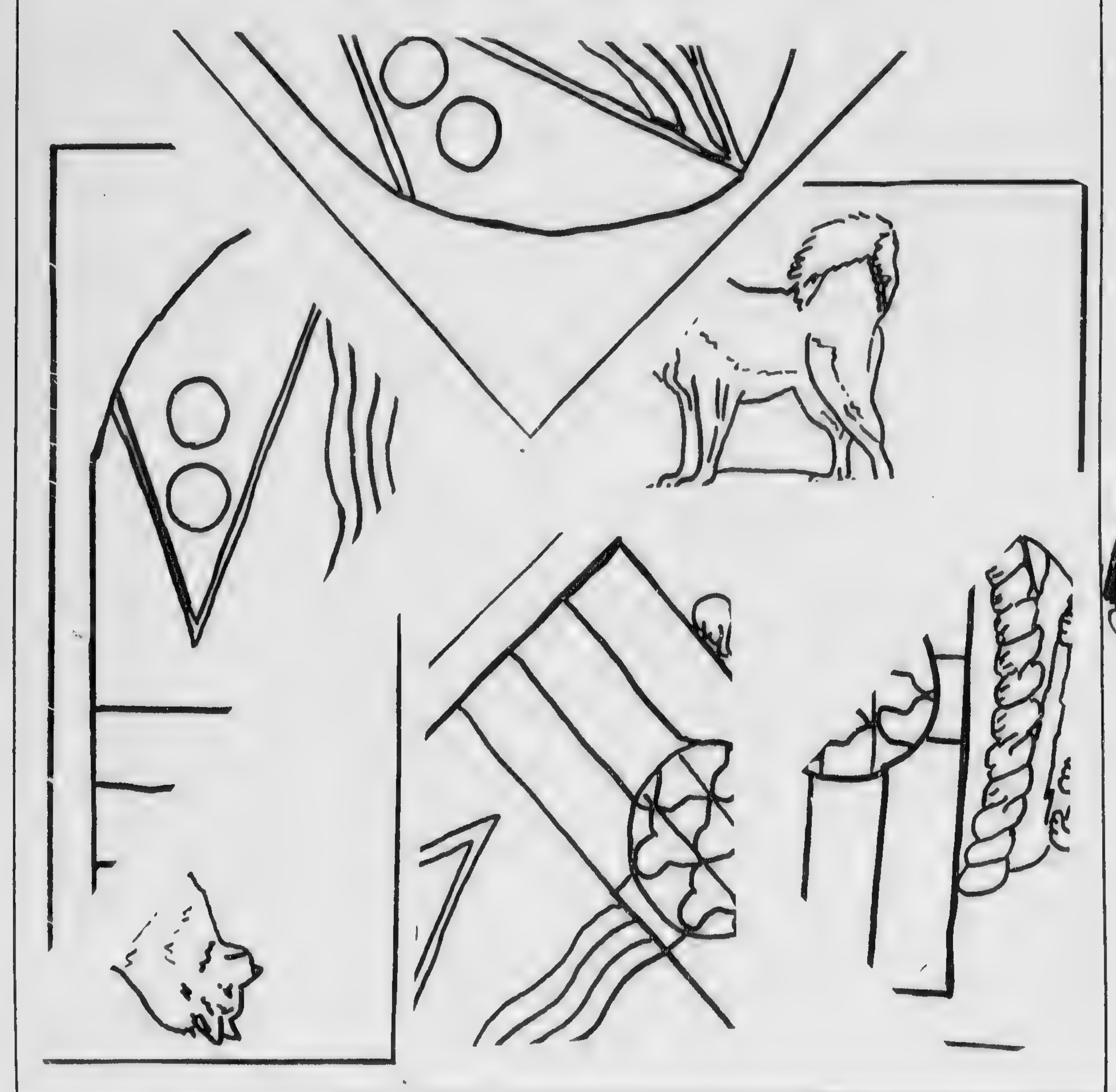
Légumes: carottes, concombres, pommes de terre, pois.

Céréales: maïs, blé, orge.
Au Yukon: tous excepté les cerises et pommes.

Armoiries du Yukon.

Ces armoiries représentent le chien blanc "malamute", animal très important au début de la colonie. Les lignes verticales bleues ressemblant à des vagues représentent la rivière Yukon; les pointes rouges, les montagnes; les balles or, les ressources minérales; la croix rouge de saint Georges, les premiers colons venus d'Angleterre. Le cercle au centre de la croix symbolise la traite des fourrures.

Peux-tu reconstruire cette armoirie? Colle les morceaux sur un carton et colore-le. (En lisant les explications tu sauras les couleurs.)



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2969 Doris Leblanc, Sainte-Anne, Man.
2970 Louise Charrière, Sainte-Anne, Man.
2971 Mary-Anne Proulx, Sainte-Anne, Man.
2972 Cathy Proulx, Sainte-Anne, Man.
2973 Laura Bliss, Sainte-Anne, Man.
2974 Jo-Anne Luney, Sainte-Anne, Man.
2975 Annette Grégoire, Sainte-Anne, Man.
2976 Jo-Anne Trudeau, Sainte-Anne, Man.
2977 Jo-Anne Gauthier, Richer, Man.
2978 Jo-Anne Girouard, Sainte-Agathe, Man.
2979 Jeannette Lagarde, Saint-Boniface, Man.
2980 Jo-Anne Lavergne, Woodridge, Man.
2981 Barbara Lavergne, Woodridge, Man.
2982 Christiane Sabourin, Saint-Norbert, Man.
2983 Jacqueline Fortin, Sainte-Anne, Man.
2984 Gilles Decruyenaere, Saint-Boniface, Man.
2985 Céline Petit, Ile-des-Chênes, Man.

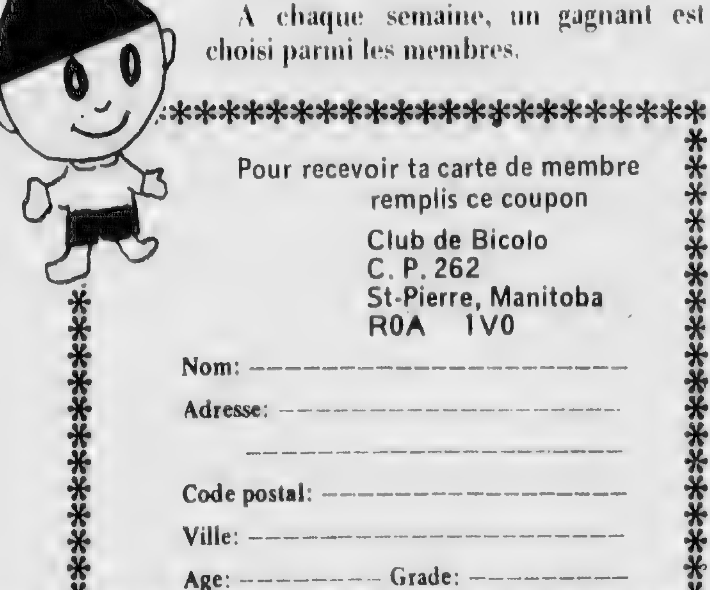
MEMBRE GAGNANT

No 2352 — Luc Tétreault
Lorette, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: ________ Grade: ________

LES RÉGIONS

Saint-Eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

DE BRAVES PIONNIERS

M. Charles Gervais

Le 24 décembre 1867, est né M. Charles Gervais, à Saint-Casimir, P. Q. Jeune homme il suit sa famille qui s'installe à Wild Rice, Dakotah Nord. C'est à cet endroit, le 9 juillet 1891, qu'il unit sa destinée à Mlle Marie Lajoie. Ils s'établissent donc à Georgetown, Minnesota, E.-U., sur une ferme de 160 acres. M. Charles Gervais cultive la terre avec ses quatre chevaux mais, tour à tour, l'inondation, la sécheresse et les sauterelles le décident de tenter fortune au Manitoba comme tant d'autres. Il se rend à Saint-Eustache en 1912, choisit un terrain et vend sa terre de Georgetown pour $25.00 de l'acre (bon prix pour l'époque). Il achète le quart d'une section à 2 milles au sud du village. C'est l'automne. Il obtient de l'aide pour construire une maison qu'il finit par un froid tel que les clous cassent sous les coups du marteau. Aux premiers jours de janvier, la maison étant prête, il y amène sa famille qui compte quatre enfants. Le beau temps venu, M. Gervais se met à cultiver la terre qu'il trouve plus fertile que celle de Georgetown. Mme Gervais sème son jardin qui produit à merveille. Fruits sauvages de toutes espèces entourent la maison située le long de la rivière La Salle. C'est encourageant. Quelques années plus tard, M. Charles Gervais achète de M. Elie Dufresne quatre-vingts acres de terre au nord de ses 160 acres. Entre-temps, la famille augmente toujours et voilà qu'ils en sont rendus à 14 enfants. Quelques-uns se marient; d'autres entrent en religion et la vie continue. Nous sommes en octobre 1921. Le père tombe malade. Cette année-là, il subit une grave attaque de paralysie. L'année suivante, en mars 1922, il a une sérieuse crise cardiaque et souffre de diabète accompagné de pression artérielle. C'est le coup fatal. Il meurt, le 1er juin 1922, à l'âge de 54 ans. Il s'était dépensé sans compter pensant plutôt au bien-être de son épouse et de ses enfants qu'à sa santé.

M. François McKay

M. François McKay, natif de Woodmountain, Saskatchewan, est né le 10 juillet 1868. A son arrivée dans la région, il n'avait qu'un an. Sa future, née Emilie Saint-Germain, n'avait que six ans de différence avec lui; elle a vu le jour le 27 août 1874, la même année que la naissance de la paroisse. A leur mariage, M. et Mme William Carrière les assistaient comme garçon et fille d'honneur. Soixante-deux ans après leur union, l'heureux couple célébrait cet anniversaire dans l'intimité d'une fête de famille. Il est dit que M. François McKay avait toujours quelques bonbons à offrir à ses petits-enfants. On souligne la bonne humeur et les talents de chansonnière de son épouse. Mme François McKay s'est éteinte, chez elle, à Saint-Eustache, le 11 mars 1970, à l'âge de 96 ans. Lui survivaient 21 petits-enfants, 83 arrière-petits-enfants et trois arpetits-enfants et trois arrière-arrière-petits -- enfants.

Mme Victor Leclerc

Mme Victor Leclerc (Dolorès Bouvier) a connu plusieurs épreuves étant jeune. A 14 ans, elle a perdu une de ses soeurs en août et une autre en décembre. Deux autres de ses soeurs sont mortes deux semaines avant Noël. Son père, M. Alphonse Bouvier, était de Saint-Nazaire, P.Q. Le vent de la mort continuant à souffler sur leurs têtes, ça été, cette fois, le tour du chef de famille. En 1917, Mme Alphonse Bouvier, née Mélina Vallée, épousait en secondes noces, M. Joseph Giasson. Ils se sont installés à Fishburg, E.-U., puis, ils ont pris domicile à Fisher Branch, Man.

(suite, page 21)

NÉCROLOGIE

Feu l'abbé Rodolphe Bélanger

M. l'abbé Rodolphe, Gustave, Joseph Bélanger est décédé le 15 août, jour de l'Assomption, à la résidence Saint-Antoine (Grand Séminaire) où il était retiré depuis novembre 1972.

Rodolphe Bélanger, âgé de 71 ans et 10 mois, est né le 7 octobre 1903 à Sainte-Agathe, Manitoba. Après ses études élémentaires à Saint-Jean-Baptiste et Letellier il entre au Petit Séminaire de Saint-Boniface en 1915 tout en faisant son cours classique et ses études philosophiques au Collège de Saint-Boniface (1915-1924).

En 1924 il s'inscrit à la Faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba. En 1925 il commence ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et les achève à Edmonton après une année de repos.

Le 29 juin 1930 il est ordonné prêtre par Mgr Arthur Béliveau, archevêque.

Rodolphe Bélanger exerça son ministère sacerdotal d'abord comme vicaire à Saint-Georges



Dans son homélie, Monseigneur Baudoux, signala que l'abbé Rodolphe Bélanger fut un "modèle de la souffrance chrétienne endurée dans une maladie de toute sa vie".

□

(1930-1931), puis comme curé à Dryden (1931-1943) à Saint-Emile (1943-1944), à Saint-Eugène (1944-1956), à Lorette (1956-1964). En septembre 1964 il accepte d'être aumônier au Sanatorium à Saint-Vital. Il se retire du ministère actif en novembre 1967 et vient demeurer à l'Hôpital Taché, puis à la résidence Saint-Antoine (près de l'Archevêché).

Dimanche soir, les prières eurent lieu au Salon Funéraire Desjardins à 19h30. Les funérailles furent présidées par Monseigneur Maurice Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface, en l'église de Saint-Eugène, lundi le 18 août à 20h00. L'inhumation a eu lieu à Letellier, mardi le 19 à 10h00.

M. l'abbé Bélanger fut le prêtre fondateur de la paroisse Saint-Eugène. Il a fondé quelques missions à Dryden dont l'une à Eagle River. ■

REMERCIEMENTS

La famille Phaneuf remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux garde-malades, aux aides, aux religieuses et aux docteurs de l'hôpital Général de Saint-Boniface, au Salon Funéraire P. Coutu, aux porteurs, petits-fils de la défunte, à l'abbé Blanchette, célébrant, à M. Roland Couture, lecteur, à M. Rénald Levesque, servant, ainsi qu'à M. et Mme Aurèle Desaulniers et Mme Marguerite Despatis pour le beau chant et l'accompagnement et aux membres du Centre Kiwanis qui servirent le goûter après les funérailles.

Île-des-Chênes

Le 2 septembre dernier vit la rentrée d'environ 330 élèves. Nous souhaitons que cette année scolaire soit profitable et intéressante, non seulement pour les élèves, mais aussi pour les maîtres et maîtresses. Suit la liste du personnel enseignant.

Maternelle: Mme Alice Bédard; Grade I: Mme Thérèse Chartrand; Grade II: Soeur zélie Ruest; Grade III: Mlle Monique Clément; Grades I - II - III: Mme Pat Vandal; Grade IV: Mme Frances Arnould; Grade V-A: Mlle Laurette Chabbert; Grade V-B: Mme Anne Lamoureux; Grade VI • Education physique: M. Yves Brunel; Grade VI: Mme Hélène D'Auteuil; Grade VII: Mme Denise Perron; Grade VIII: Mlle Collette Dubois; Grade IX: Mme Angèle Trudeau.

Professeur de ressource: Mme Angèle Gobeil.

Assistante à la librairie: Mme Jeannette Petit.

Secrétaire: Mme Hélène Trudeau.

Directeur: M. Pierre Laurencelle.

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
Demande d'une hausse des tarifs faite par Inter-City Gas Utilities Ltd.

Avis est par les présentes donné que le mercredi, 29e jour d'octobre 1975, à 9 heures 30 de l'avant-midi, à la salle de réunion des Elks, au 51, sud, rue Tupper, à Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Services publics entendra la demande de Inter-City Gas Utilities Ltd. (ci-après nommée "la Compagnie") qui demande:

1. **Un arrêté établissant un tarif de base de mi-année ou moyen pour les services offerts par la Compagnie durant l'année se terminant le 31 décembre 1974;**
2. **Un arrêté établissant la ristourne devant être accordée au tarif de base ainsi établi et déterminant les tarifs résidentiels et commerciaux pour tous les consommateurs que sert la Compagnie, sauf ceux qui font l'objet de contrats spéciaux;**
3. **Un arrêté conforme à l'article 65 de la Loi de la Commission des Services Publics, selon les exigences indiquées aux deux paragraphes précédents, en vue d'une augmentation de tarif dans le cas de chaque contrat spécial.**

(Note: Les Services Inter-City Gas Ltd. estiment, selon leurs calculs du tarif de base et du pourcentage de la ristourne auxquels la Compagnie estime avoir droit, la charge annuelle au consommateur-client moyen, dans le cas de résidences, à une augmentation de 11.1%, et, dans le cas des entreprises commerciales, à une augmentation de 12.6%, cela dans la Division centrale; dans la Division de Dauphin, l'augmentation demandée serait de 10.5% pour le consommateur moyen, dans le cas de résidences, et 12% dans le cas d'entreprises commerciales moyennes).

AVIS EST AUSSI DONNE PAR LA PRESENTE qu'à la même heure et au même endroit, la Commission des Services Publics entendra aussi la demande contingente de la Compagnie pour un arrêté augmentant les tarifs devant être établis par la Compagnie pour le gaz vendu aux clients de toutes les régions de concession desservies par la Compagnie, ainsi qu'aux clients desservis par contrat spécial, en raison de l'augmentation anticipée du coût du gaz fourni à la Compagnie par TransCanada PipeLines Limited.

La Commission de l'Energie Nationale entend actuellement une demande par TransCanada PipeLines Limited pour augmenter son coût du gaz fourni à la Compagnie sous l'entente du tarif RH—2—75 qui, si accordée, augmentera matériellement le coût du gaz à la compagnie à partir du 1er jour de novembre 1975. Si un arrêté est fait sur la base demandée par TransCanada PipeLines Limited, le coût du gaz augmentera en moyenne pour les clients résidentiels de la compagnie d'environ $11.25 par mois dans les divisions Centrales et de Dauphin respectivement ou environ $135.00 et $122.00 par année dans ces divisions respectives si La Commission de l'Energie Nationale passe aux compagnies de distribution le coût complet d'augmentation du gaz tel que demandé par TransCanada Pipelines Limited.

Si l'arrêté demandé par TransCanada PipeLines Limited n'est pas fait sur la base demandée, mais plutôt sur la base d'un exposé fait par l'Honorable John M. Turner, Ministre des Finances, dans la Chambre des Communes le 23 juin 1975, à l'effet que le prix du gaz naturel en Alberta sera établi sur la base d'une augmentation du prix à la barrière de la ville de Toronto à partir du niveau courant d'environ 82 cents à $1.25 du pied cube, la moyenne du coût du gaz aux clients résidentiels de la compagnie augmentera d'environ $5.16 à $4.25 par mois dans les divisions Centrales et de Dauphin respectivement ou d'environ $62.00 et $51.00 par année dans ces divisions respectives si La Commission de l'Energie Nationale passe aux compagnies de distribution le coût d'augmentation du gaz indiqué dans l'exposé fait par le Ministre des Finances.

Dans la seconde demande, la compagnie demande de passer aux clients le coût d'augmentation seulement qui, à son tour, sera récupéré par TransCanada PipeLines Limited lorsque La Commission de l'Energie Nationale émet un arrêté sur l'une ou l'autre des bases déjà indiquées ou toute autre base, et ces augmentations s'ajoutent en plus à toutes les augmentations que La Commission des Services Publics peut considérer en vertu de ses arrêtés ou de ses arrêtés relatifs à sa détermination du tarif de base, du tarif de revient et des tarifs de la compagnie.

Toute personne désirant témoigner sera entendue.

Donné ce 18e jour de septembre 1975.

F.C. Tapley, secrétaire
Commission des Services Publics
Province du Manitoba

PRÉPAREZ VOS PLANTS ET ARBRES À L'HIVER

Le printemps est traditionnellement la saison du jardinage, mais j'aime profondément les travaux d'automne au jardin. Il fait frais pour y travailler, et la température convient à merveille aux plantes. C'est le meilleur temps pour rempoter et transplanter les plants et les préparer à l'entreposage, et pour préparer le jardin à l'hiver à tout point de vue.

En matière de plantes, les bulbes sont la première chose qui vient à l'esprit du commun des mortels. Choisissez-les avec soin. Assurez-vous de connaître le genre de fleurs qu'ils donneront, le meilleur endroit où les cultiver et la façon dont ils peuvent s'harmoniser avec le reste du jardin. Assurez-vous d'acheter de bons bulbes sains, non pas des bulbes qui paraissent moisis, mous ou pourris.

Comment fertiliser les bulbes? Eh! bien, les amis, ce que j'aime est de mettre un peu d'os moulus Vigoro dans le trou et de l'incorporer au sol pour que les racines puissent l'atteindre. Dans les plates-bandes établies, ajoutez simplement des os moulus et incorporez-les délicatement au sol à une profondeur de deux à trois pouces.

Pour les plates-bandes nouvelles d'oignons à fleurs, n'oubliez pas que ces espèces viennent mieux dans un sol sableux. Il est donc bon d'ajouter du sable au fond de chaque trou de plantation si votre plate-bande s'égoutte mal. Rappelez-vous aussi que les oignons à fleurs à floraison printanière doivent avoir le temps de former leurs racines avant l'hiver. Ne les plantez donc pas après la mi-octobre. Renseignez-vous cependant auprès de votre marchand de bulbes pour vous en assurer. Plantez les narcisses et jonquilles au plus tôt après le avoir achetés; ils prennent plus de temps à former leur système radiculaire.

Un autre bon tuyau: les bulbes platés face au sud près d'un mur fleurissent plus tôt au printemps que les bulbes plantés face au nord.

Pour les régions froides et les plates-bandes à découvert, il est souvent à conseiller d'appliquer de trois à quatre pouces de paille ou bien de rameaux de conifères. Enlevez ce paillis au printemps avant que les plantes aient plus d'un pouce de haut.

Transplantez vos pivoines

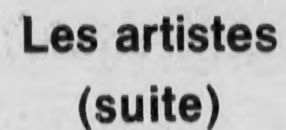
L'automne est un bon temps pour diviser et transplanter les pivoines. Rabattez les tiges à 1", déterrez les plants et secouez-les pour enlever le sol qui entoure les racines. Divisez les plants avec un bon couteau bien aiguisé. Assurez-vous que chaque division a trois ou quatre "yeux" au-dessus des racines. Enlevez toute racine endommagée ou malade. Pour ma part, je n'aime pas coincer les pivoines entre d'autres plantes dans les plates-bandes car seuls les plants de pivoines qui ont de trois à quatre pieds d'espace pour se développer donnent des fleurs superbes. Creusez un bon trou profond pour les racines, mais rappelez-vous qu'il suffit d'avoir 1 à 2 pouces de terre au-dessus des yeux ou bourgeons.

Une application d'engrais riche en phosphore comme le Vigoro rose aide votre jardin à traverser l'hiver. La teneur élevée en phosphore nourrit bien le système de racines pour passer l'hiver.

Disons enfin un mot de vos plantes d'intérieur qui ont pris des vacances en plein air au jardin. Plusieurs sont prêtes à rempoter dans un pot de la grosseur suivante. Ainsi, si elles étaient dans un pot de 3 pouces, rempotez-les dans un de quatre pouces. (N'allez pas croire que vous gagnerez du temps en les mettant dans un pot de 6 pouces. Il vous faudra attendre tout l'hiver que les racines reprennent le terrain.) Servez-vous d'un bon sol à rempoter exempt de mauvaises herbes. Selon mon expérience, le sol à rempoter Vigoro est de qualité et il est renforcé de Vigoro rose. À mon avis, il est bon de garder à part les plantes ramenées du jardin, pendant une semaine à 10 jours, pour s'assurer qu'elles ne portent pas d'insectes qui puissent nuire à d'autres plantes.

Si vous avez des questions à poser sur vos plantes ou votre pelouse, j'y répondrai volontiers. Envoyez-moi simplement une enveloppe affranchie et adressée d'avance à votre nom, au Centre de renseignements sur le jardinage, 165 avenue University, Toronto, Ont. M5H 3B8

O



Les artistes (suite)

Pour aider ses membres à vendre leurs oeuvres, l'Association tient des expositions et des vernissages dans le monde entier. La dernière exposition internationale fut tenue à Toronto en 1974. Les artistes déterminent les prix de leurs oeuvres et les revenus découlant de ces ventes sont remis aux artistes, sans pour autant affecter leur revenu mensuel.

L'Association n'est propriétaire que des droits de reproduction des oeuvres des artistes-peintres de la bouche et du pied. Afin d'accroître le revenu de ses artistes, l'Association et ses subsidiaires, tel Rehandart Canada Limited, reproduisent et distribuent ces oeuvres sous forme de calendriers artistiques, de reproductions à encadrer et de cartes de voeux.

Les cartes, calendriers et reproductions à encadrer imprimés au Canada ne sont pas vendus par l'entremise de magasins mais distribués par courrier à des foyers choisis. Ce genre d'envoi personnel élimine la nécessité d'un intermédiaire ce qui augmente les revenus des artistes.

Le récipiendaire de ces envois personnels n'est pas légalement tenu de payer les articles ou de les retourner. On lui demande simplement de juger les oeuvres d'après leur qualité. De plus, ces articles sont offerts avec une garantie de remboursement d'argent si le client est insatisfait.

Grâce aux expositions et à la vente des reproductions de leurs oeuvres, les artistes peuvent gagner leur vie sans faire appel au bien-être social. Libérés de tout problème financier, ils peuvent se concentrer sur le perfectionnement de leurs techniques. ■

Saint-Eustache (suite)

Le 22 juin 1916, Mlle Dolorès Bouvier épousait M. Victor Leclerc de St-Eustache. Ils ont demeuré d'abord à la Baie Saint-Paul. Les inondations fréquentes de la rivière Assiniboine ont découragé son mari quelque peu et ils ont déménagé à Saint-Boniface pour trois ans. Bons travailleurs, ils ont cherché à améliorer leur bien de 112 acres. Ils se sont occupés de la culture mixte; ils ont gardé quelques volailles et quelques vaches. Ils ont résolu leurs problèmes même les plus difficiles. Possédant trois tracteurs et une niveleuse, M. Victor Leclerc s'est également occupé de la construction de chemins.

Un de ses frères, René, ancien syndic de la paroisse, s'est endormi dans le Seigneur le 30 avril 1968. Mois pour mois, dans la nuit du 30 mai, lui-même, Victor, rendait son âme à Dieu à Saint-Eustache. Il laissait pour le pleurer, son épouse et 8 enfants: un fils unique et 7 filles.

A notre passage à Saint-Boniface, demeurant au 387, De La Morenie, Mme Victor Leclerc, était fière de tirer de ses vieux albums de nombreuses photos. Elle nous a montré la photo de sa vieille maman, Mme Joseph Giasson, décédée à l'âge de 100 ans et 10 mois. Mme Victor Leclerc aura 80 ans le 25 mai prochain. Nous souhaitons qu'elle atteigne cent ans.

(À SUIVRE)

O

CONGRÈS DE LA L.O.C. À SAINT-NORBERT

Le douzième congrès annuel de la Ligue des Femmes catholiques aura lieu à la Villa-Maria, à Saint-Norbert, les 4 et 5 octobre.

Le thème des délibérations sera: "Femmes et Société". Seront invitées à faire des présentations, Yvette Rousseau, du Conseil consultatif du Statut de la Femme au Canada, et Gabrielle Hotte, du Conseil consultatif de la Femme.

L'inscription au congrès se fera à 9 heures du matin, le 4 octobre. Deux journées fort intéressantes en perspective, donc.

Augustine Abraham

LES POMMES (SUITE)

écorces cuites, amener à ébullition et retirer du feu. Enlever l'écume, verser dans des bocaux stérilisés et sceller à la paraffine. Quantité: environ 4 1-2 chopines.

Note: Dans la préparation de cette recette, on a utilisé des pommes Northern Spy et les tranches de pommes ne se sont pas défaites durant la cuisson. Les variétés dont les pommes sont moins fermes peuvent se briser durant la cuisson et le produit fini est donc moins attrayant.

CONFITURE AUTOMNALE

- 4 tasses de pêches pelées et hachées (environ 1 pinte)
- 4 tasses de poires pelées et hachées (environ 2 livres)
- 1 tasse de prunes vertes (environ 1 livre)
- 1 tasse de pommes pelées et hachées
- 2 c. à table de jus de citron
- 5 tasses de sucre

Mélanger les fruits et cuire lentement jusqu'à tendreté (environ 15 minutes). Ajouter jus de citron et sucre puis amener à ébullition et cuire jusqu'à épaississement (environ 35 minutes) en remuant fréquemment. Enlever l'écume, verser dans des bocaux stérilisés et sceller. Quantité: environ 6 tasses. ■

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne ($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50 (6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060

CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone [illegible] 2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257 2921
René André 256-3340

ON DEMANDE
Ménagère demandée pour presbytère — Un jour par semaine. $3.00 de l'heure.
Appelez P. Laviolette: 489-9593 ou 489-9018

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Plombiers

DOUBLE L Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Amal
Au téléphone: 269-5108 et 1-883-2113

TV-Radio

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

On demande

ON DEMANDE DES PERSONNES
— MAIN-D'OEUVRE —

37733 — Conducteur de "scraper" - $5.00 de l'heure - Expérience nécessaire.
37778 — Serveur(euse) Salaire basé sur l'expérience.
37828 — Réparateur de gros appareils - $3.75 à $5.00 de l'heure — 2 années d'expérience.
37836 — Techniciens-vendeurs de chauffage et d'aération - $800.00 par mois - Expérience nécessaire. Soumettre résumé de carrière.
37892 — Aide-infirmière - $3.00 de l'heure - Travail de nuit.


Main-d'oeuvre et Immigration
Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Manpower and Immigration
Canada Manpower Centre
283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

Transports

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant : Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LORRAINE DESROCHERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Félix Desrochers, du même endroit, plombier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, avant le 10e jour de novembre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de septembre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH NAPOLÉON GOULET, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, Garde de sécurité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 12e jour de novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de septembre, A.D. 1975.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

À vendre

Miel frais à vendre à 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie, .65c la livre dans vos propres contenants. Giguère Honey Farm, 60, boul. St-Germain, Man. Tél: 256-1644.
24-107-27 C

COLLECTION FABULEUSE de timbres français à vendre. Composer: 586-2207 entre 9 heures et 5 heures.
26-121-29 C

A VENDRE - 40 taures Charlois enregistrées de bonne qualité et devant mettre bas après le 1er mars. Votre choix pour $350.00. Barry Blixhavn, Killarney, Manitoba. Tél. : 523-8552.

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grande route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

À louer

Norwood — Grande chambre dans maison tranquille. Convenable pour personne d'âge mur. Libre le 15 septembre. Composer : 775-1439 après 7 heures.
24-106-JNO

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE du Ministère de l'Éducation du Manitoba recherche une

SECRÉTAIRE BILINGUE

L'expansion très rapide du Bureau de l'Education française nécessite la création d'un poste de secrétaire bilingue capable de diriger une équipe de deux secrétaires (junior) et apporter un support autant technique qu'administratif aux interlocuteurs et conseillers pédagogiques.

Les activités consistent à:

- maintenir un système de classement efficace,
- distribuer les travaux de dactylographie (documents, lettres, rapports, etc. . .) et en assurer la qualité,
- dactylographier éventuellement,
- organiser les itinéraires des voyages du personnel,
- se familiariser avec toutes les procédures administratives gouvernementales,
- aider à la tenue des livres comptables du B.E.F.

Etant donné que la langue de travail au B.E.F. est le français, une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée.

Le salaire annuel peut atteindre $9,000 selon les qualifications.

Toute personne prête à assumer ces responsabilités est priée d'adresser, avant le 6 octobre 1975, son curriculum vitae au:

Bureau de l'Education française
a/s Hubert Gauthier
509-1181, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G 0T3

Farm Credit Corporation — Société du crédit agricole

La Société du crédit agricole est une société de la Couronne du Gouvernement fédéral dont les activités s'étendent à travers tout le pays dans le domaine du crédit à l'agriculture. La Société du crédit agricole est à la recherche de personnes qualifiées pour combler des postes en divers endroits et dont les fonctions seront celles de conseillers auprès des agriculteurs désireux de bénéficier des programmes de prêts agricoles de la Société.

Il est essentiel que les candidats connaissent la nature des entreprises agricoles et leur fonctionnement.

Le poste constitue un intéressant défi à des candidats qualifiés. Le salaire offert va jusqu'à $17,000 par année, plus des ajustements en vertu d'un plan tenant compte du rendement et un éventail complet de bénéfices marginaux.

Les candidats intéressés sont invités à adresser un résumé de leurs qualifications et un exposé de leur expérience à :

M. D.A. Ibbottson
Gérant de succursale
Société du crédit agricole
400 — 777, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G 3L1

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité.

personnel

UN MESSAGE IMPORTANT VOUS ATTEND — Composez 783-0829 jour ou nuit.
24-109-27 C

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

JEUNE HOMME D'EXPRESSION FRANCAISE, 28 ans, catholique, aimerait rencontrer jeune Canadienne Française catholique, de bonne éducation, qui aime le camping, la danse etc. Ce jeune homme vise au mariage. Adresser votre réponse à: Boîte 116, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4 en indiquant votre âge, votre adresse et votre numéro de téléphone.
25-116-28 C

ON DEMANDE - Dring Canada Ltd. Manufacturier de poutres de bois, recherche un personnel pour production en série. Bon salaire initial: $2.70 à $3.00 et plus de l'heure. Bénéfices supplémentaires excellents et bonne occasion d'avancement. S'adresser au bureau du personnel, Boissevain, Manitoba. Tél. : 534-2486.

UN CONCESSIONNAIRE CHRYSLER GRANDISSANT recherche les services d'un gérant des ventes de pièces possédant expérience. Salaire et commission. Mécanicien avec expérience ou qualifié. Salaire à l'heure selon qualifications. S'adresser à : Laycock Motors, Carman, Manitoba. Tél. : 745-2384.

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

POUR TOUT GENRE DE REPARATION ET VENTE de machines à coudre à prix raisonnable, composez 233-5723.
27-126-27 C

MAISON NEUVE $34,900
LORETTE, MANITOBA



Déménagez dans une maison toute neuve construite par DISPLAY BUILDERS. Ces caractéristiques sont: bungalow de 1,120 pieds carrés, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger en forme de L, une salle de bains complète, plus boudoir attenant à la chambre à coucher des maîtres, tapis mur à mur dans toutes les pièces, sous-sol complet, lot de 60' x 108', une rue de l'école secondaire. Pour visiter notre maison modèle, appelez Barb Harnish 256-5031 ou Bel-Air Realty Ltd. 247-8851.

Bel-Air Realty Ltd.

SAINT-BONIFACE — $29,900
Grande maison de 5 ch. à c., 2 salles de bains, 1er étage tout rénové, sous-sol à la grandeur. Hypothèque de $14,700 à 10 3/4 p.c.

SAINT-VITAL — RUE VIVIAN
Maison de 2 ch. à c. complètement rénovée, chauffage électrique, garage de 1 an. Possession immédiate. Idéal pour commençants. Prix : $19,900.

SAINT-BONIFACE — $23,900
Duplex de 3 ch. à c. dans chaque logis. Entrées privées. Lot de 50 x 118. Hypothèque de $17,500 à 10 p.c. Revenu: $300.00 par mois.

SAINT-BONIFACE
Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c., garage. $23,500
Maison de 1 1/2 étage, 4 ch. à c. 30 ans, garage. $25,900.
Triplex en très bon état. Garage double. Avec bon revenu.

SAINT-CHARLES — LOT 65' x 135'
Maison de 2 étages avec garage double, 1,700 pieds carrés, 2 foyers, 4 ch. à c., salon, salle à manger, cuisine avec cuisinette, chauffage électrique, sous-sol fini. Aspirateur encastré, laveuse à vaisselle et beaucoup d'autres commodités.

Pour achat ou vente appelez
Clément Boulet 247-8851 ou 832-6204

agents d'immeubles

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony



RUE D'ESCHAMBAULT — Belle grande maison de famille ou de revenu. 4 chambres à coucher, 2 plomberies, tapis mur à mur, salle de récréation, patio, jardin. Avec ameublement complet.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez
A.J. DESAULNIERS — Bur. : 475-9104 — Rés. : 233-5874

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire — ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél. : 347-5298

UN MILLE ET DEMI DE LA GRAND-ROUTE NO 12 — 160 acres de terre avec partie en foin mais grande partie en beau bois: épinette et cyprès — A prix très raisonnable.

AU SUD-EST DE ST-MALO — Terrain boisé, clôturé et avec pâturage — 240 acres. Environ $60.00 l'acre.

A 3 MILLES AU SUD DE ST-MALO — 80 acres de terre avec arbres magnifiques et clôturés. Prix raisonnable.

ST-MALO — Partie sud du village — Propriété de 8 1/2 acres — Petite partie boisée et avec arbres fruitiers — Endroit idéal et tranquille.

ST-PIERRE — Bâtiment de 2 étages presque neuf — 2 logis ainsi qu'un salon de barbier et une salle de récréation — Tapis partout et draperies incluses — Prix sans égal.

ST-MALO — Maison de 3 chambres à coucher — Complètement moderne — Presque neuve — Garage attenant — Endroit idéal sur 2 acres avec beaucoup de beaux arbres, jardin, clôture — Deux petits hangars pour l'outillage — Le tout pour $27,900.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION

Alexander Agencies

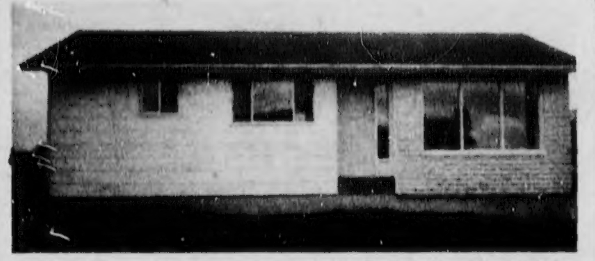
STE-AGATHE — RUE PRINCIPALE
Jolie maison de famille. Belle grande cuisine, 3 chambres à coucher. Complètement rénovée à l'intérieur et à l'extérieur comme neuve. Tapis mur à mur. Grand lot de 79 x 150. Seulement $29,900.00.

ST-NORBERT — RUE ST-PIERRE
Lot de 72 x 126. Au-delà de 1,200 pieds. Salon et salle à manger, 3 chambres à coucher. Décoré avec goût. Soubassement complet et fini. Tapis mur à mur partout. Foyer (Franklin) au sous-sol. Cour entourée de sapins et de chênes et beaucoup plus.

Pour visiter ces maisons appelez
Jos Campeau 269-3303 ou 284-5390



ELIE — Bungalow exécutif de 3 chambres à coucher. En parfait état. 6 ans. Immense salle de récréation comprenant un bar avec évier. Garage attenant isolé. Lot bien paysagé. Appelez Gerry Rochon, rés.: 257-1182, ou Marion Realty: 256-7366.



ST-PIERRE — Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher. Choix de revêtement pour parquet et d'armoires. 30 minutes de Winnipeg. Appelez Gerry Rochon res.: 257-1182.

ST-VITAL
Bungalow de 1 an avec cuisine — salon — salle à manger — 3 chambres à coucher — 2 salles de bain — Hypothèque de $21,000 à 8 3/4 p.c.

SAINT-BONIFACE — RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Grande maison de 2 étages — 4 ch. à c. — 2 salles de bains — garage — Tout près des écoles et près de l'autobus — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD — $16,500
Maison de 2 ch. à c. — Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage — Garage — Belle cour clôturée — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION
1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN — Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT — Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX — Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE — Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER — Rés.: 256-2322



ST-BONIFACE — $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

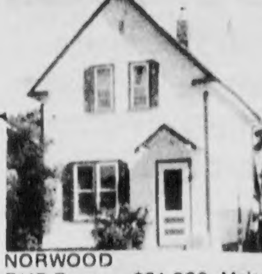
ST-BONIFACE — $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE — $25,500
Maison en très bon état et bien propre. Avec soubassement complet et garage. Peut servir comme maison de famille tout près d'école, ou maison de revenu. 2 salles de bains. Brochage électrique presque complètement neuf.

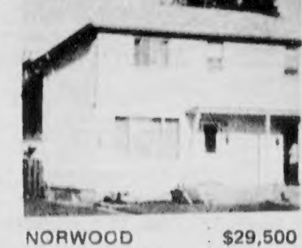
ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



NORWOOD
RUE Roger — $21,900. Maison très propre de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Près école et transport.

RUE BERRY
Maison de 1 1/2 étage en très bon état. 4 chambres à coucher, salon et cuisine. Près hôpital et autobus.

ST-BONIFACE — $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.



NORWOOD — $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00. 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

ST-VITAL
Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. Agé de 28 ans. Soubassement complet avec chambre supplémentaire de 10 x 16. Bien propre. Garage. Sur grand lot de 50 x 216.

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Maison de 2 étages sur rue Masson. Bonne localité. Près de toutes les commodités. Prix : seulement $24,900.

LORETTE — Grand lot boisé à prix raisonnable. A seulement 20 minutes de la ville.

AUSSI A LORETTE — Terrain de culture. 115 acres. Très bonne localité et prix très raisonnable.

PARC WINDSOR — Triplex en très bon état et avec bon revenu. Une aubaine à $42,500.

PARC WINDSOR — Petit bungalow de 2 chambres à coucher. Garage. Bonne localité tranquille. Lot de 63 x 110.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957

RUE RITCHOT — 2 ch. à c. — $16,500 — Carole Gauthier 233-1214.

PARC WINDSOR — $24,900
Maison de 2 ch. à c. (pas de cave) — Lot de 50 x 100 — Près de tout — Yvette Pelletier 247-2372.

RUE DUBUC — 2 ch. à c. — grande cuisine — plancher de bois dur — air conditionné — garage double — Prix: $17,400 — Aimé Fillion 256-4762.

SOUTHDALE — 3 ch. à c. — salle à manger — salle de récréation — fumoir — salle de couture — 2 salles de bains — Pour plus d'information appelez Aimé Fillion 256-4762.

BUTULA LAKE — $12,000
Chalet de 2 ch. à c. — Prêt pour l'hiver — Chauffage électrique ou fournaise à bois — Complètement meublé — Aimé Fillion 256-4762.

MEADOWOOD — Près école Lavallée — 3 ch. à c. — 2 salles de bains — Hypothèque de 9 p.c. avec paiement de $205.00 — Possession le 1er décembre — Appelez Léo Grouette 257-2363.

LORETTE — MANITOBA — Maison neuve de 3 ch. à c. — Près des écoles — etc. — Appelez Claude Fillion — res. 257-1765 — ou Aimé Fillion — rés. 256-4762.

GRANDE POINTE — MANITOBA — 7.6 milles au sud de la ville — Vie de campagne — Bungalow de 2 ch. à c. — Soubassement 3/4 — Trois quarts d'acres — Contactez Ada Guenette 247-5903.

ST-GEORGES — MANITOBA — Avec peu de peinture — clous et marteaux vous aurez une bonne maison ou bon chalet de 3 grandes ch. à c. plus 2 ACRES — Appelez Ada Guenette 247-5903.

POWERVIEW — MANITOBA — Idéal pour jeune couple ou couple retiré — Maison de 1 ch. à c. — Soubassement complet et grand lot de 80 x 122 — Intéressé? — Appelez Ada Guenette 247-5903.

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102			